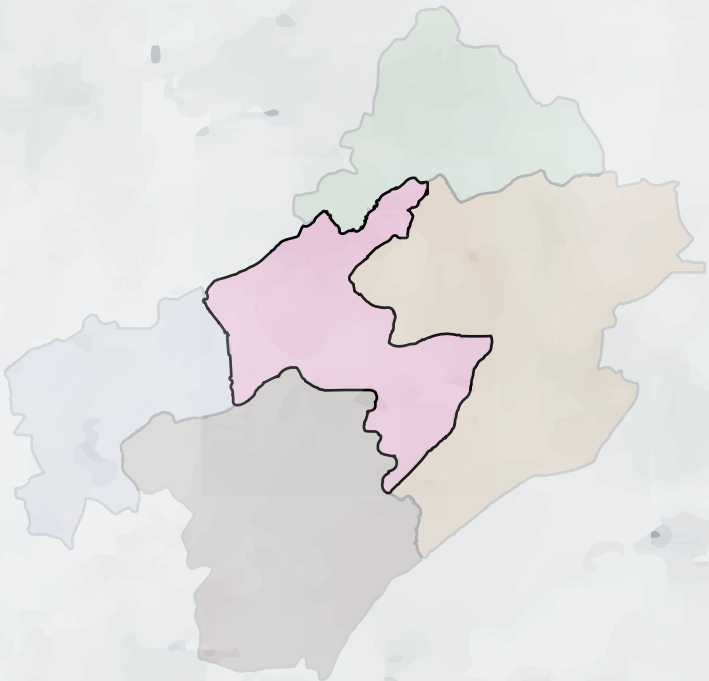
المملكة المغربية
Royaume du Maroc

المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⵡⵙⵙⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵔⵉⵜ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN
المديرية الجهوية درعة – تافيلالت
Direction Régionale Drâa-Tafilalet

Caractéristiques Démographiques Et Socio-Economiques

Province Tinghir

Série provinciale



D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES ..... **Error! Bookmark not defined.**
LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES FIGURES 5
INTRODUCTION 6
I. Caractéristiques démographiques 10
I .1 Répartition spatiale et accroissement démographique de la population légale 10
I.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements 10
I.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe 11
I.1.3. Rythme différentié de l'évolution de la population de la province 11
I.1.3.1. Accroissement démographique global 11
I.1.3.2. Accroissement démographique annuel moyen 12
I.2. Structure de la population par milieu de résidence 12
I. 3. Urbanisation 13
I.4. Structure par âge et par sexe de la population municipale 14
I.4.1. Population provinciale par groupe d'âge et par sexe 14
I.4.2. Rapport de masculinité 15
I.5. Statut matrimonial de la population 16
I.5.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial 16
I.5.2. Âge moyen singulier au mariage selon le sexe et le milieu de résidence 17
I.6. Indicateur conjoncturel de fécondité 18
II. Caractéristiques de la santé : 20
II.1. Taux de prévalence du handicap 22
II.1.1 selon le sexe et le milieu de résidence 22
II.1.2 selon les groupes d'âge 23
II.2. Taux de couverture médicale 24
III. Caractéristiques de l'éducation 28
III.1. L'aptitude à lire et à écrire 28
III.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe 28
III.1.2. La connaissance des langues 29
III.2. Scolarisation 30
III.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans 30

III.2.2. Population selon le niveau d'étude....31
IV. Activité économique....36
IV.1. Type d'activité....36
IV.2. Taux net d'activité....37
IV.3. Situation dans la profession....38
IV.4. Taux de chômage....39
V. Ménages et conditions d'habitation....44
V.1. Ménages....44
V.1.1. Effectif et taille des ménages....44
V.2. Chefs de ménage....45
V.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence....45
V.2.2. Taux d'analphabétisme....46
V.2.3. Niveau d'études des chefs de ménage....47
V.3. Conditions d'habitation des ménages....49
V.3.1. Type de logement....49
V.3.2. Ancienneté des logements....50
V.3.3. Statut d'occupation....51
V.3.4. Occupation des logements....52
V.3.5. Nombre de pièces....53
V.3.6. Equipement des logements....54
V.3.7. Mode d'évacuation des eaux usées....55
V.3.8. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers....56
V.3.8.1. Combustible de cuisson fréquemment utilisé par les ménages....56
V.3.8.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers....57
VI. Equipement de la population en moyens numériques....60
VI. 1. Utilisation d'Internet....60
VI.1.1. Utilisation d'Internet selon l'âge....60
VI.1.2. Utilisation d'Internet selon le niveau d'étude....61
VI.2. Accès aux moyens numériques....62
VI.2.1. Possession d'un téléphone mobile personnel....62
VI.2.2. Possession d'un ordinateur personnel....63
DEFINITIONS DES CONCEPTS....68
ANNEXE....65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population légale par milieu de résidence 10
Tableau 2 : Répartition (%) de la population municipale par sexe 11
Tableau 3 : Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence 11
Tableau 4 : Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence 12
Tableau 5 : Répartition (%) de la population municipale par milieu de résidence 12
Tableau 6 : Evolution du taux d'urbanisation (%) 13
Tableau 7 : Fréquences de la population de la province de Tinghir selon les groupes d'âge et le sexe - 2024- (%) 14
Tableau 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence 15
Tableau 9 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe 16
Tableau 10 : Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2024- 17
Tableau 11 : Âge moyen singulier au mariage selon le sexe et le milieu de résidence 17
Tableau 12 : Indicateur conjoncturel de fécondité 18
Tableau 13 : Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) par sexe et par milieu de résidence 22
Tableau 14: Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) selon les groupes d'âge 23
Tableau 15 : Taux de couverture médicale (%) -2024- 24
Tableau 16: Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence 28
Tableau 17: Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (%) -2024- 29
Tableau 18: Taux de scolarisation des 6-11 ans (%) 30
Tableau 19: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) dans la province de Tinghir selon le milieu de résidence 31
Tableau 20: Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe -2024- 36
Tableau 21: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province Tinghir entre 2014 et 2024 37
Tableau 22: Taux d'activité des 15 ans et plus (%) 37
Tableau 23: Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%) 38
Tableau 24 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence 39
Tableau 25: Effectif des ménages selon le milieu de résidence 44
Tableau 26: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence 44
Tableau 27 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence (%) 45
Tableau 28 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence 46
Tableau 29: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence 47
Tableau 30 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement - Ensemble - 49
Tableau 31 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement - Urbain - 49
Tableau 32 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Rural - 50
Tableau 33 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement 50
Tableau 34 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Ensemble - 51
Tableau 35 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Urbain - 52
Tableau 36 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Rural - 52
Tableau 37: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence 52
Tableau 38 : Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%) 53
Tableau 39 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Ensemble - 54
Tableau 40 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Urbain - 54
Tableau 41 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Rural - 55
Tableau 42 : Mode d'évacuation des eaux usées (%) 55
Tableau 43: Combustible de cuisson utilisé (%) -2024- 56
Tableau 44: Mode d'évacuation des déchets ménagers (%) 57
Tableau 45: Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon l'âge (%) -2024- 60
Tableau 46: Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude (%) -2024- 61
Tableau 47 : Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%) -2024- 62
Tableau 48 : Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%) -2024- 64

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Population légale de la province de Tinghir par milieu de résidence 10

Figure 2 : Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence 2014 et 2024 12

Figure 3 : Répartition de la population municipale par milieu de résidence en 2024 (%) 13

Figure 4 : Pyramide d'âges de la province de Tinghir (en fréquence) 15

Figure 5 : Population âgée de 15 ans et plus dans la province de Tinghir selon l'état matrimonial et le sexe -2024- 17

Figure 6: Âge moyen singulier au mariage des habitants de la province de Tinghir en 2024 selon le milieu de résidence et le sexe 18

Figure 7 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la province de Tinghir par sexe et par milieu de résidence -2024- 22

Figure 8 : Taux de prévalence du handicap dans la province de Tinghir Selon les groupes d'âge (%) -2024- 23

Figure 9 : Taux de couverture médicale dans la province de Tinghir par sexe et par milieu de résidence (%) -2024- 24

Figure 10: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence 29

Figure 11: Taux de scolarisation des 6-11 ans dans la province de Tinghir en (%) 31

Figure 12: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) dans la province de Tinghir selon le milieu de résidence -2024- 32

Figure 13: Répartition de la population (%) dans la province de Tinghir selon le type d'activité et le sexe -2024- 36

Figure 14: Taux d'activité des 15 ans et plus (%) dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -2024- 38

Figure 15: Taux de chômage (%) dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence 40

Figure 16 : Taille moyenne des ménages dans la province de Tinghir par milieu de résidence 45

Figure 17: Répartition (%) des chefs de ménage dans la province de Tinghir -2024- 46

Figure 18: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence 47

Figure 19: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -2024-. 48

Figure 20 : Répartition des ménages (%) dans la province de Tinghir selon l'ancienneté du logement -2024- 51

Figure 21: Taux d'occupation des logements au niveau de la province de Tinghir selon le milieu de résidence 53

Figure 22: Répartition des ménages sédentaires dans la province de Tinghir selon le nombre de pièces par milieu de résidence (%) 54

Figure 23 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la province de Tinghir selon l'âge (%) -2024- 61

Figure 24 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la province de Tinghir selon le niveau d'étude (%) 62

Figure 25 : Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%) dans la province de Tinghir -2024- 63

Figure 26: Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%) dans la province de Tinghir -2024- 64

INTRODUCTION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2024 constitue la septième opération du genre réalisée au Maroc depuis l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014. Source statistique majeure, le recensement occupe une place centrale dans le dispositif national d'observation démographique et socio-économique. Il permet en effet de mettre à la disposition des décideurs publics, des institutions, des chercheurs et des partenaires au développement une base d'informations exhaustive, fiable et actualisée, indispensable à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

Le RGPH 2024 se distingue particulièrement par la poursuite du processus de modernisation engagé lors des deux précédentes éditions. Après l'introduction de l'imagerie satellitaire, du Système d'Information Géographique (SIG) et de la lecture automatique des documents, cette nouvelle édition marque une étape décisive dans la digitalisation de l'ensemble du processus de recensement. Elle se caractérise notamment par :

- La collecte assistée par informatique (CAPI) : Les données sont collectées via des tablettes sécurisées, permettant une saisie immédiate, moins d'erreurs et un traitement plus rapide des résultats.
- Le géoréférencement systématique des constructions, incluant les logements, les unités économiques et les équipements collectifs, afin de produire des données précises et géolocalisées au niveau des quartiers, douars et autres unités territoriales fines.
- La modernisation de la cartographie nationale, désormais fondée sur un référentiel numérique unifié intégrant les équipements socio-économiques et les infrastructures de base.
- Méthodologie à double enquête : Un questionnaire court est administré à tous les ménages, tandis qu'un questionnaire long, destiné à un échantillon représentatif. Ce dernier couvre des thématiques approfondies telles que l'usage des technologies de l'information et de la communication, la fécondité, la santé, la protection sociale, les conditions d'habitation et l'activité économique.

Le recensement de 2024 vise, conformément aux standards internationaux, à répondre aux besoins croissants des utilisateurs de l'information statistique. Ses objectifs fondamentaux se déclinent comme suit :

- ✓ Déterminer la population légale du Royaume aux niveaux national, régional, provincial et communal ;
- ✓ Décrire les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population ;
- ✓ Constituer une base de sondage actualisée pour la réalisation d'enquêtes intercensitaires ;
- ✓ Quantifier et analyser le parc de logements, ses types, ses équipements de base et les conditions d'habitation des ménages, ainsi que la répartition et le niveau d'instruction des chefs de ménage ;

- ✓ Mesurer le niveau d'inclusion numérique de la population à travers l'accès et l'usage des différents équipements et services digitaux.

Le présent rapport constitue la première publication des résultats du RGPH 2024 au niveau de la province de Tinghir . Il propose une analyse détaillée des principaux indicateurs, en les comparant à ceux du recensement de 2014 afin de mettre en évidence les évolutions et tendances observées au cours de la dernière décennie sur les plans démographique, social et économique.

L'analyse s'articule autour des volets suivants :

- Les caractéristiques démographiques de la population ;
- La santé et l'accès aux services ;
- L'éducation et les niveaux d'instruction ;
- L'activité économique, l'emploi et le chômage ;
- Les ménages et les chefs de ménages, le logement et les conditions d'habitation ;
- Les équipements de la population en moyens numériques.

Cet ensemble vise à offrir une lecture claire, structurée et actualisée de la dynamique provinciale, tout en contribuant à l'effort national de diffusion des données issues du recensement.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I .1 Répartition spatiale et accroissement démographique de la population légale

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province de Tinghir , à son rythme d'accroissement ainsi qu'au taux d'urbanisation au niveau de cette province entre 2014 et 2024.

I.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements

La population légale de la province de Tinghir s'est établie au premier septembre 2024 à 323 805 habitants. Soit 19,6% de la population légale régionale.

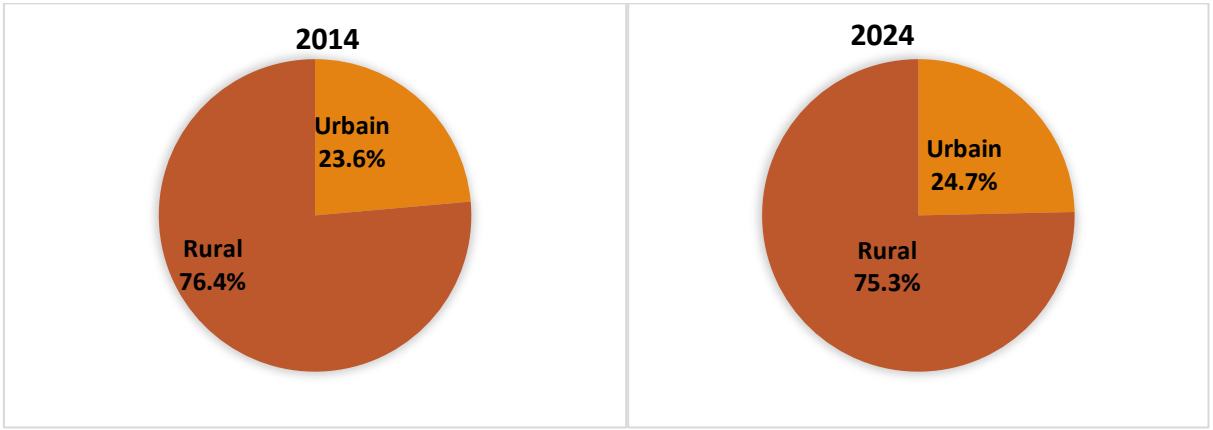
Tableau 1 : Evolution de la population légale par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	76 056	246 356	322 412	79 824	243 981	323 805
Drâa-Tafilalet	560 738	1 074 270	1 635 008	607 724	1 047 899	1 655 623
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242	23 110 108	13 718 222	36 828 330
Province/Région (%)	13,6	22,9	19,7	13,1	23,3	19,6
Province/Nation (%)	0,4	1,8	1,0	0,3	1,8	0,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au cours de la période intercensitaire (2014/2024), la population totale provinciale a enregistré une croissance globale de 1 393 personnes, soit 139 habitants de plus annuellement. Cette augmentation légère est due à la progression de la population urbaine qui est passée de 76 056 personnes en 2014 à 79 824 en 2024, soit une croissance globale de 3 768 personnes, alors que la population rurale a enregistré une diminution de 2 375 personnes en passant de 246 356 à 243 981 personnes entre les deux derniers recensements. Ainsi la part de la population urbaine de la province est passée de 23,6% en 2014 à 24,7% en 2024. Également, il est à signaler que, la part de la population urbaine et rurale de la province par rapport à celle de la région en 2024 est respectivement de 13,1% et 23,3%.

Figure 1 : Population légale de la province de Tinghir par milieu de résidence



I.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province de Tinghir par sexe en 2014 et en 2024 :

Tableau 2 : Répartition (%) de la population municipale par sexe

Désignation	2014		2024	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Tinghir	49,4	50,6	49,0	51,0
Drâa-Tafilalet	48,9	51,1	49,2	50,8
Maroc	49,8	50,2	49,9	50,1

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2024 la proportion de la population de sexe féminin est supérieure à celle de sexe masculin (51% contre 49%), aussi bien au niveau régional (50,8% contre 49,2%) qu'au niveau national (50,1% contre 49,9%). Par ailleurs, durant la période intercensitaire 2014-2024, la proportion de la population du sexe féminin a connu une légère augmentation de 0,4 point quant au niveau provincial, mais au niveau régional et national cette proportion a connu une diminution de 0,3 point et 0,1 point respectivement.

I.1.3. Rythme différentié de l'évolution de la population de la province

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.3.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 2014 dans la province de Tinghir.

Tableau 3 : Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence

Désignation	2024/2014		
	Urbain	Rural	Total
Tinghir	5,2	-0,9	0,5
Drâa-Tafilalet	7,9	-2,6	1,0
Maroc	13,0	1,8	8,6

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En termes d'accroissement démographique global, la population municipale provinciale a enregistré entre les deux recensements 2014 et 2024 un taux de 0,5% contre 1% au niveau régional et 8,6% au niveau national. Par milieu de résidence, l'accroissement global a été constaté en milieu urbain provincial, soit 5,2% contre une diminution en milieu rural de 0,9%.

I.1.3.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence :

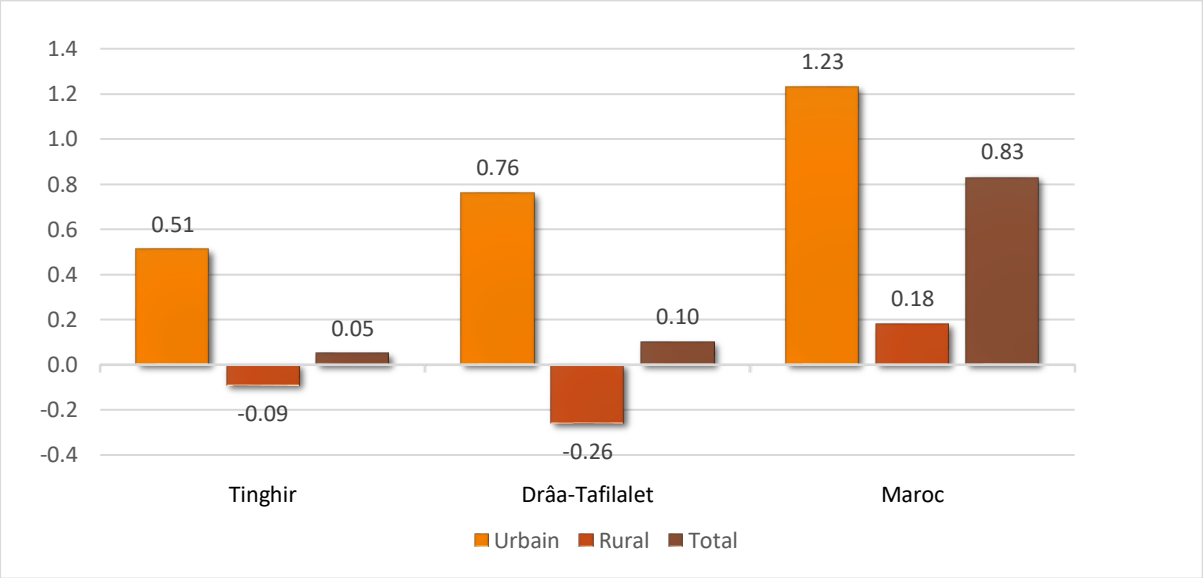
Tableau 4 : Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Désignation	2024/2014		
	Urbain	Rural	Total
Tinghir	0,51	-0,09	0,05
Drâa-Tafilalet	0,76	-0,26	0,10
Maroc	1,23	0,18	0,83

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Calculé pour la période intercensitaire 2014-2024, le taux d'accroissement annuel moyen de la population municipale provinciale est inférieur à celui enregistré au niveau régional et au niveau national soit 0,05% contre 0,10% et 0,83% respectivement. Cette croissance positive est due à l'augmentation de la population municipale urbaine avec un taux d'accroissement annuel de 0,51% contre une diminution de la population rurale de 0,09% annuellement.

Figure 2 : Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence 2014 - 2024



I.2. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition en 2014 et 2024 (en%) de la population municipale de la province de Tinghir par milieu de résidence :

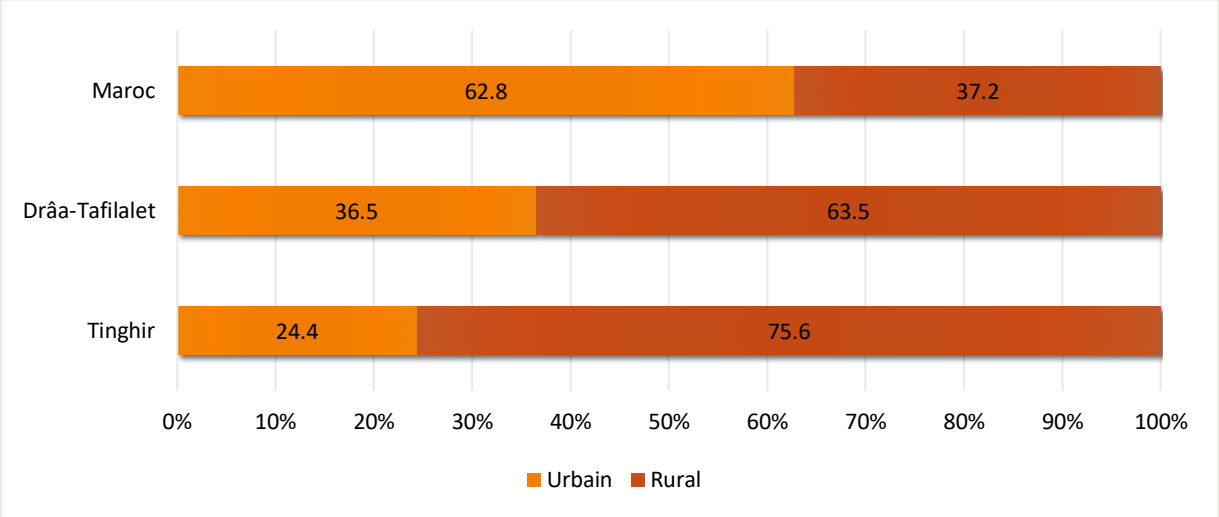
Tableau 5 : Répartition (%) de la population municipale par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	23,4	76,6	100	24,4	75,6	100
Drâa-Tafilalet	34,1	65,9	100	36,5	63,5	100
Maroc	60,4	39,6	100	62,8	37,2	100

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la part de la population municipale urbaine de la province de Tinghir a progressé durant la période intercensitaire 2014-2024 en passant de 23,4% en 2014 à 24,4% en 2024 (soit 1 point contre 2,4 au niveau régional). En dépit de cette progression, la comparaison des deux milieux laisse entrevoir que cette province garde encore son caractère rural puisque 75,6% de la population provinciale vit dans le milieu rural, soit une part qui dépasse largement celle enregistrée aux niveaux régional (63,5%) et national (37,2%).

Figure 3 : Répartition de la population municipale par milieu de résidence (%) -2024-



I. 3. Urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population légale urbaine dans la population légale totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2014-2024 :

Tableau 6 : Evolution du taux d'urbanisation (%)

Désignation	2014	2024
Tinghir	23,6	24,6
Drâa-Tafilalet	34,3	36,7
Maroc	60,4	62,7

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2024, le taux d'urbanisation au niveau de la province de Tinghir s'élève à 24,6%, un niveau qui demeure inférieur à celui enregistré au niveau régional (36,7%) et au niveau national (62,7%). Cette situation reflète le faible degré d'urbanisation de la province, qui reste caractérisée par une forte dominance du milieu rural par rapport aux moyennes régionale et nationale.

I.4. Structure par âge et par sexe de la population municipale

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale (par groupe d'âge et par sexe) ainsi que le rapport de masculinité de la population par milieu de résidence.

I.4.1. Population provinciale par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 7 présente les fréquences pour chaque sexe à part en 2024 selon les groupes quinquennaux d'âges.

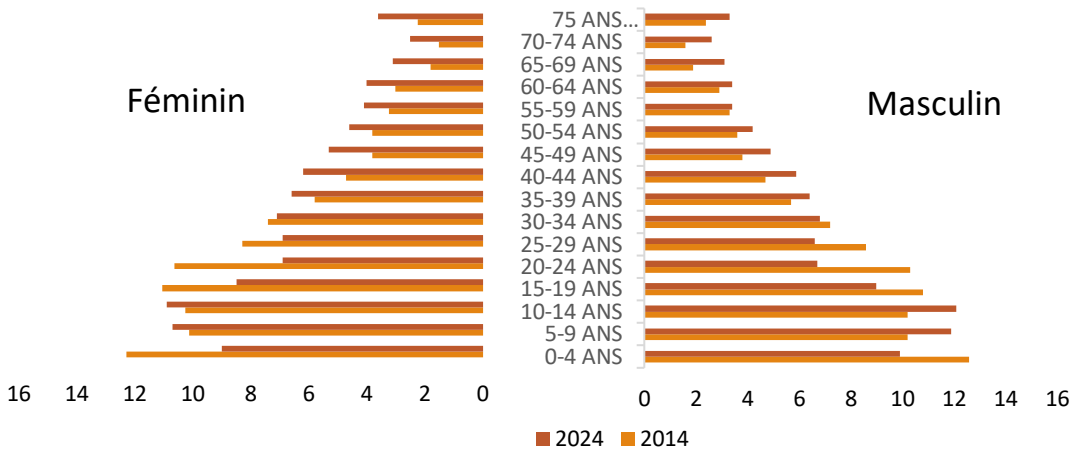
Tableau 7 : Fréquences de la population de la province de Tinghir selon les groupes d'âge et le sexe - 2024-

Groupes d'ages	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	9,9	9,0	9,4
5-9 ans	11,9	10,7	11,3
10-14 ans	12,1	10,9	11,5
15-19 ans	9,0	8,5	8,7
20-24 ans	6,7	6,9	6,8
25-29 ans	6,6	6,9	6,7
30-34 ans	6,8	7,1	7,0
35-39 ans	6,4	6,6	6,5
40-44 ans	5,9	6,2	6,1
45-49 ans	4,9	5,3	5,1
50-54 ans	4,2	4,6	4,4
55-59 ans	3,4	4,1	3,7
60-64 ans	3,4	4,0	3,7
65-69 ans	3,1	3,1	3,1
70-74 ans	2,6	2,5	2,5
75 ans ou plus	3,3	3,6	3,4

Source : HCP, RGPH 2024

Les données du tableau ci-dessus montrent que la fréquence du 3éme groupe d'âge (10-14 ans) est la plus élevée soit 11,5% de la population provinciale, suivie par la population âgée de 5 à 9 ans avec une part de 11,3%, quant à la population des tranches d'âges 0-4 ans, 15-19 ans et 20-24 ans, elle est respectivement de 9,4%, 8,7% et 6,8% de population provinciale. La part la plus faible est celle de la tranche 70-74 ans avec une part de 2,5%. Pour mieux illustrer la répartition quinquennale de la population provinciale par sexe, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 4 : Pyramide d'âges de la province de Tinghir (en fréquence)



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2014 et 2024 révèle un rétrécissement au niveau de la base. La lecture de la pyramide des âges de 2024, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un rétrécissement de la part de la population pour la tranche d'âge (0-4) et des âges variants entre 15 et 34 ans.
- Un élargissement au niveau des parts des âges variant entre 5 et 14 ans et ceux variant entre 39 ans et 75 ans et plus.

I.4.2. Rapport de masculinité

Il est défini en tant que rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Le tableau ci-après en donne les résultats :

Tableau 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	98,5	97,3	97,6	94,3	96,4	95,9
Drâa-Tafilalet	96,3	95,6	95,9	95,7	97,5	96,8
Maroc	97,9	101,5	99,3	97,2	103,4	99,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Durant la période intercensitaire 2014-2024, le rapport de masculinité, au niveau de la province de Tinghir est passé de 97,6 en 2014 à 95,9 en 2024. Ce rapport reste inférieur à ceux observés à l'échelle régionale (96,8) et nationale (99,5). On constate, en milieu urbain, une prédominance des effectifs des femmes au niveau de la province, soit 94,3 hommes pour 100 femmes (contre 95,7 et 97,2 hommes pour 100 femmes aux niveaux régional et national respectivement). De même, en milieu rural, on relève une prédominance des effectifs des femmes aux niveaux provincial et régional, avec respectivement 96,4 et 97,5 hommes pour 100 femmes contrairement à ce qui est constaté au niveau national (103,4 hommes pour 100 femmes).

I.5. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement : marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.5.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant :

Tableau 9 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation		2014				2024			
		Célibataire	Marié.e	Divorcé.e	Veuf.ve	Célibataire	Marié.e	Divorcé.e	Veuf.ve
Tinghir	Masculin	62,9	36,3	0,4	0,4	41,1	57,1	1,1	0,7
	Féminin	52,0	38,4	3,0	6,6	26,9	57,8	5,3	9,9
	Total	**57,4**	**37,4**	**1,7**	**3,6**	**33,7**	**57,5**	**3,3**	**5,5**
Drâa-Tafilalet	Masculin	60,5	38,6	0,5	0,5	39,1	58,9	1,3	0,7
	Féminin	50,7	39,7	2,9	6,8	27,2	58,5	4,8	9,5
	Total	**55,5**	**39,1**	**1,7**	**3,7**	**32,9**	**58,7**	**3,1**	**5,3**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées en 2024 est de 57,5%, celle des célibataires 33,7% et celle des désunis 3,3%. Ces proportions sont respectivement de 58,7%, 32,9% et 3,1% au niveau régional. Entre 2014 et 2024, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 37,4% à 57,5% et de 57,4% à 33,7%. Quant aux proportions des divorcées et des veufs, elles ont connu une légère augmentation. Par sexe et en 2024, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (41,1%) que chez les femmes (26,9%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (57,1% pour les hommes et 57,8% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (9,9% des veuves et 5,3% des divorcées) que les hommes (0,7% des veufs et 1,1% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 5 : Population âgée de 15 ans et plus de la province de Tinghir selon l'état matrimonial et le sexe -2024-

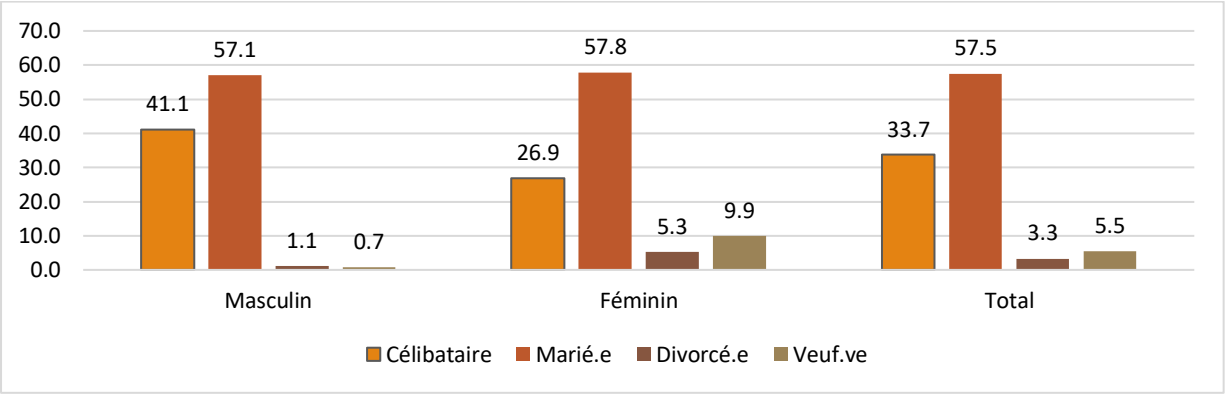


Tableau 10 : Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2024-

Désignation		Célibataire	Marié.e	Divorcé.e	Veuf.ve
Tinghir	Urbain	32,5	58,3	3,9	5,2
	Rural	34,1	57,2	3,1	5,6
	Total	**33,7**	**57,5**	**3,3**	**5,5**
Drâa-Tafilalet	Urbain	32,9	58,6	3,7	4,8
	Rural	32,9	58,8	2,8	5,6
	Total	**32,9**	**58,7**	**3,1**	**5,3**

Source : HCP, RGPH 2024

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement supérieur en milieu rural au niveau provincial (34,1% contre 32,5% en milieu urbain) alors qu'au niveau régional cette part reste la même en milieu urbain qu'en milieu rural. Par ailleurs, les personnes mariées constituent la catégorie la plus importante aussi bien au niveau provincial que régional. Dans la province de Tinghir, leur proportion atteint 57,5% de la population.

I.5.2. Âge moyen singulier au mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen singulier au mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après :

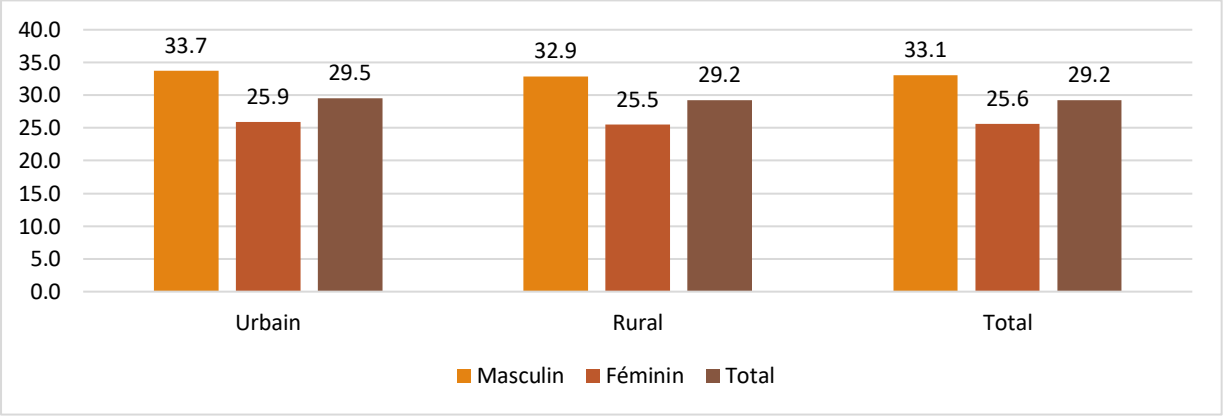
Tableau 11 : Âge moyen singulier au mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	31,7	30,2	30,6	33,7	32,9	33,1
	Féminin	26,3	26,0	26,0	25,9	25,5	25,6
	Total	**29,0**	**28,1**	**28,4**	**29,5**	**29,2**	**29,2**
Drâa-tafilalet	Masculin	31,0	29,7	30,2	32,6	31,9	32,2
	Féminin	25,7	26,0	25,9	25,4	25,0	25,1
	Total	**28,3**	**27,8**	**28,0**	**28,8**	**28,5**	**28,6**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 28,4 ans à 29,2 ans. En 2024, cet indicateur est supérieur à celui enregistré au niveau régional (28,6 ans). Par ailleurs la lecture des résultats du RGPH 2024 dévoile des disparités entre les deux sexes alors que pour les milieux de résidence cette disparité reste faible. Ainsi, les ruraux se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 29,2 ans et 29,5 ans (0,3 ans de différence) contre 28,5 ans et 28,8 ans au niveau régional. Par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 25,6 ans contre 33,1 ans (un écart de 7,5 ans) au niveau provincial et 25,1 ans contre 32,2 ans au niveau régional.

Figure 6: Âge moyen singulier au mariage des habitants de la province de Tinghir en 2024 selon le milieu de résidence et le sexe



I.6. Indicateur conjoncturel de fécondité

L'indicateur conjoncturel de fécondité correspond au nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme au cours de sa vie féconde si elle connaissait, à chaque âge, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement, soit le 1er septembre 2024.
Le tableau ci-après présente cet indicateur selon le milieu de résidence :

Tableau 12 : Indicateur conjoncturel de fécondité -2014 et 2024-

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	2,3	3,3	3,0	2,2	2,6	2,5
Drâa-Tafilalet	2,4	2,9	2,7	2,1	2,5	2,4
Maroc	2,0	2,5	2,2	1,8	2,4	2,0

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au niveau provincial, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'est établi à 2,5 en 2024, soit un niveau supérieur à celui enregistré au niveau régional (2,4) et au niveau national (2). Par milieu de résidence, on relève que cet indice est de 2,6 enfants en milieu rural contre 2,2 en milieu urbain. Cet indicateur a connu une diminution de 0,5 point pendant la période intercensitaire 2014-2024 en passant de 3 à 2,5.

CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE LA SANTE

II. Caractéristiques de la santé

II.1. Taux de prévalence du handicap

Le taux de prévalence du handicap est défini comme le rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap (Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants : la vision, l'audition, la mobilité, la communication, la mémoire et la concentration et l'entretien personnel) et l'ensemble de la population.

II.1.1 selon le sexe et le milieu de résidence

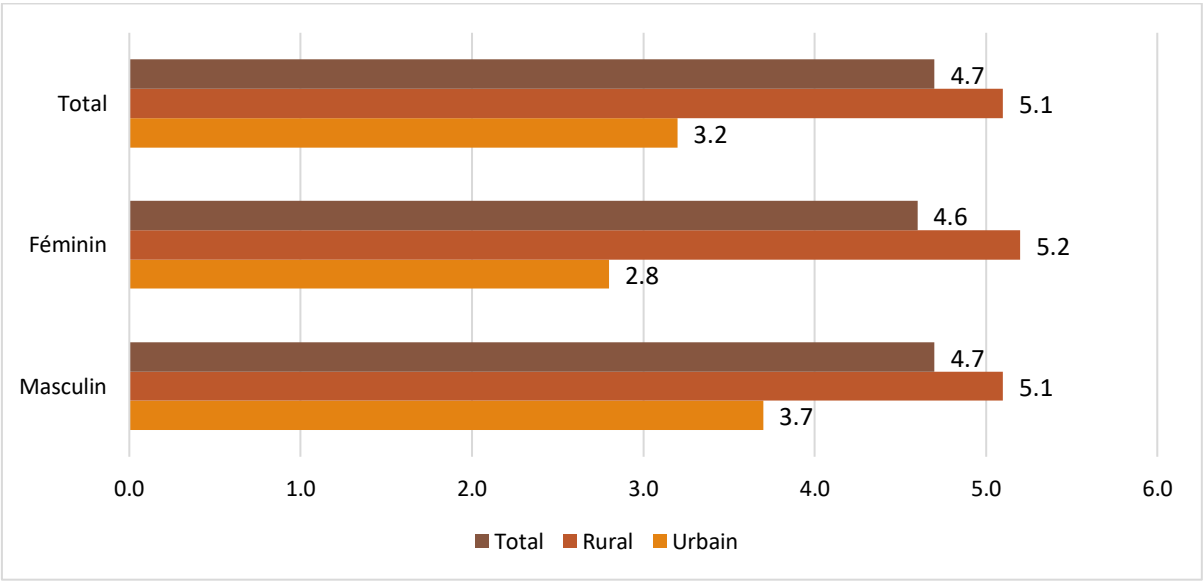
Tableau 13 : Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) par sexe et par milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	4,2	5,8	5,4	3,7	5,1	4,7
	Féminin	3,6	5,1	4,7	2,8	5,2	4,6
	Total	**3,9**	**5,5**	**5,1**	**3,2**	**5,1**	**4,7**
Drâa-Tafilalet	Masculin	4,2	5,8	5,3	4,0	5,4	4,9
	Féminin	4,0	5,2	4,8	3,7	5,3	4,7
	Total	**4,1**	**5,5**	**5,0**	**3,9**	**5,3**	**4,8**
Maroc	Masculin	4,6	5,6	5,0	4,2	5,6	4,7
	Féminin	5,0	5,3	5,1	4,3	5,6	4,8
	Total	**4,8**	**5,5**	**5,1**	**4,2**	**5,6**	**4,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux de prévalence du handicap est passé, durant la période intercensitaire 2014-2024, du 5,1% en 2014 à 4,7% en 2024 (de 5% à 4,8% au niveau régional et de 5,1% à 4,8% au niveau national). Ce taux reste presque le même pour les deux sexes alors qu'il est plus élevé au niveau rural qu'urbain soit 5,1% contre 3,2% respectivement en 2024.

Figure 7 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la province de Tinghir par sexe et par milieu de résidence en 2024



II.1.2 selon les groupes d'âge

Tableau 14: Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) selon les groupes d'âge

Désignation		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Tinghir	Moins de 15 ans	2,6	1,2	1,9	2,3	2,0	2,2	2,4	1,8	2,1
	15-59 ans	2,1	1,4	1,7	3,2	2,8	3,0	2,9	2,4	2,7
	60 ans et plus	13,6	12,8	13,2	21,1	22,2	21,7	19,2	20,0	19,6
	Total	**3,7**	**2,7**	**3,2**	**5,1**	**5,2**	**5,1**	**4,7**	**4,6**	**4,7**
Drâa-Tafilalet	Moins de 15 ans	2,2	1,5	1,9	2,2	2,1	2,2	2,2	1,9	2,1
	15-59 ans	2,6	2,1	2,3	3,4	3,0	3,1	3,1	2,6	2,8
	60 ans et plus	15,0	17,5	16,2	22,4	21,9	22,1	19,7	20,4	20,1
	Total	**4,0**	**3,7**	**3,9**	**5,4**	**5,3**	**5,3**	**4,9**	**4,7**	**4,8**

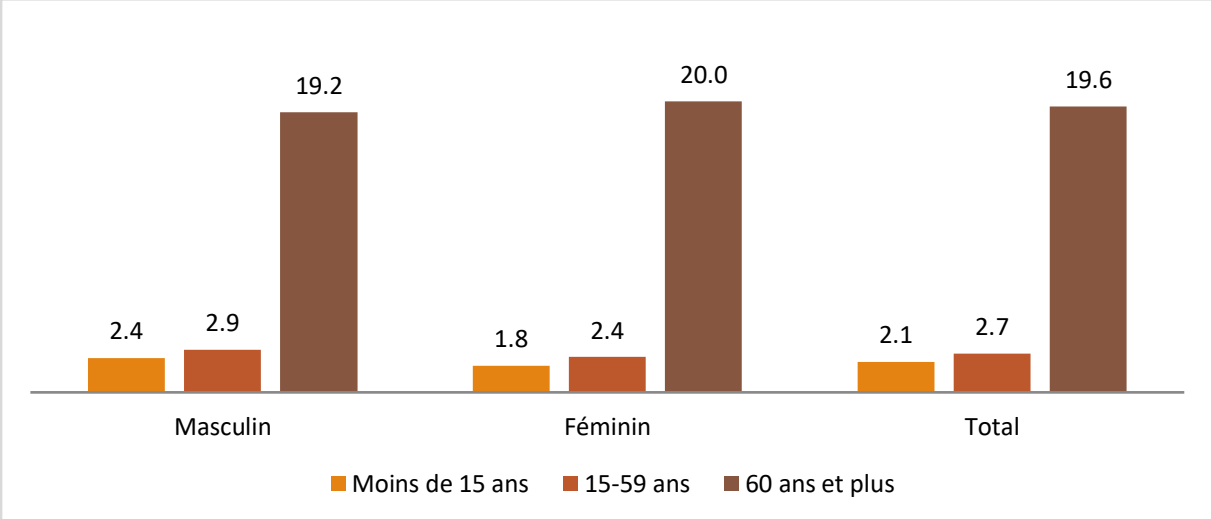
Source : HCP, RGPH 2024

Le taux global de prévalence du handicap dans la province de Tinghir s'élève à 4,7%, avec un écart faible entre les hommes (4,7%) et les femmes (4,6%). Toutefois, des disparités plus marquées apparaissent selon le milieu de résidence et le groupe d'âge.

Selon les groupes d'âge, la prévalence augmente significativement avec l'âge : elle est de 2,1% chez les moins de 15 ans, de 2,7% parmi les 15–59 ans et atteint 19,6% chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Ce constat souligne la corrélation étroite entre l'avancée en âge et la survenue du handicap, liée au déclin des capacités physiques et à la prévalence accrue des maladies chroniques.

Ainsi, le handicap touche plus fortement les populations âgées et rurales, confirmant l'importance de renforcer les politiques locales d'inclusion et d'accès aux soins spécialisés pour ces catégories vulnérables.

Figure 8 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la province de Tinghir Selon les groupes d'âge -2024-



II.2. Taux de couverture médicale

Le taux de couverture médicale représente la proportion de la population bénéficiant d'un régime d'assurance maladie ou d'un dispositif d'assistance médicale, qu'il soit public ou privé. Cet indicateur permet d'évaluer le niveau d'accès de la population aux services de santé et de mesurer les progrès réalisés en matière de protection sociale et d'équité sanitaire.

Tableau 15 : Taux de couverture médicale (%) -2024-

Désignation		Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	65,4	60,9	62,0
	Féminin	63,9	61,7	62,2
	Total	**64,6**	**61,3**	**62,1**
Drâa-Tafilalet	Masculin	72,4	69,6	70,6
	Féminin	72,7	70,7	71,4
	Total	**72,5**	**70,2**	**71,0**

Source : HCP, RGPH 2024

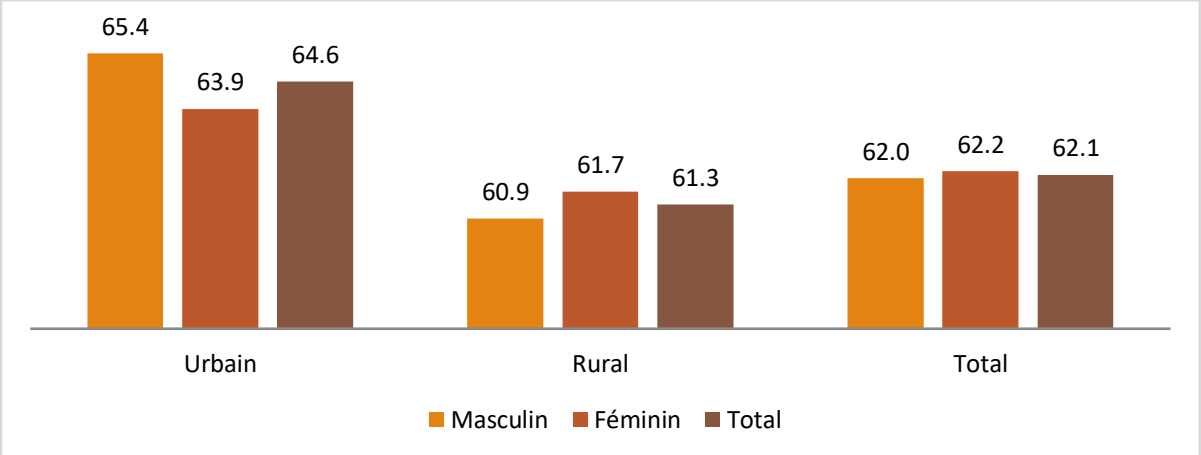
L'analyse des données montre que 62,1% de la population de la province de Tinghir bénéficie d'une couverture médicale en 2024, traduisant un niveau relativement élevé d'accès à la protection sociale.

Les écarts entre milieux de résidence restent toutefois perceptibles : la couverture atteint 64,6% en milieu urbain, contre 61,3% en milieu rural. Cette différence, bien que modérée, reflète encore une meilleure accessibilité aux dispositifs de santé dans les zones urbaines.

En termes de différences selon le sexe, la situation est globalement équilibrée (62,2% chez les femmes contre 62% chez les hommes), Toutefois, des disparités apparaissent selon le milieu de résidence : en milieu urbain, la couverture est plus élevée chez les hommes (65,4%) que chez les femmes (63,9%), alors qu'en milieu rural, elle est légèrement supérieure chez les femmes (61,7%) par rapport aux hommes (60,9%).

Dans l'ensemble, ces résultats traduisent une extension progressive de la couverture médicale, mais soulignent la nécessité de poursuivre les efforts d'équité territoriale, notamment pour les populations rurales et à faibles revenus.

Figure 9 : Taux de couverture médicale dans la province de Tinghir par sexe et par milieu de résidence (%) -2024-



CHAPITRE III

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

III. Caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

III.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

III.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante et ce par sexe et par milieu de résidence. Un alphabète est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tableau 16: Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

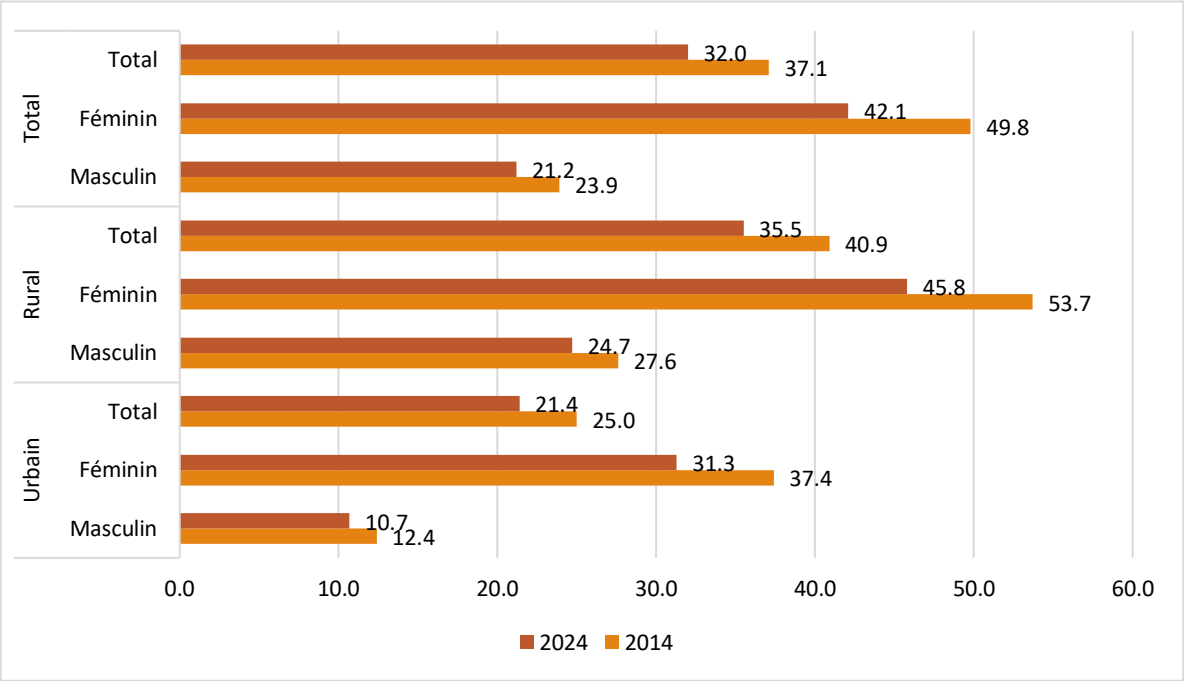
Milieu	Sexe	Tinghir		Drâa-tafilalet		Maroc	
		2014	2024	2014	2024	2014	2024
Urbain	Masculin	12,4	10,7	12,2	10,2	14,0	10,8
	Féminin	37,4	31,3	32,5	25,8	31,0	23,6
	Total	**25,0**	**21,4**	**22,6**	**18,3**	**22,6**	**17,3**
Rural	Masculin	27,6	24,7	27,5	23,5	34,9	27,9
	Féminin	53,7	45,8	53,1	44,3	60,1	48,4
	Total	**40,9**	**35,5**	**40,7**	**34,1**	**47,5**	**38,0**
Total	Masculin	23,9	21,2	22,2	18,6	22,2	17,2
	Féminin	49,8	42,1	46,0	37,4	42,1	32,4
	Total	**37,1**	**32,0**	**34,5**	**28,3**	**32,2**	**24,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

D'après les données du RGPH 2024, le taux d'analphabétisme au niveau de la province de Tinghir est de 32%, contre 37,1% en 2014. Une baisse de l'ordre de 5,1 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. A signaler toutefois, que ce phénomène touche encore 28,3% de la population au niveau régional et 24,8% au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 35,5% contre 21,4% en milieu urbain. L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène que l'homme, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 31,3% pour les femmes contre 10,7% chez les hommes en milieu urbain et de 45,8% pour les femmes contre 24,7% chez les hommes ruraux.

Figure 10: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence



III.1.2. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux provincial et régional sont données par le tableau ci-après :

Tableau 17: Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (%) -2024-

Langues lues et écrites	Tinghir			Drâa-Tafilalet		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Arabe	97,2	97,2	97,2	98,7	98,6	98,6
Amazigh (tifinagh)	11,8	10,6	11,3	5,2	5,0	5,1
Anglais	13,4	14,2	13,7	15,5	16,2	15,8
Français	50,6	48,4	49,6	51,5	49,6	50,7

Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau provincial, 97,2% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe, 11,3% lisent et écrivent l'amazigh (Tifinagh), 13,7% lisent et écrivent l'anglais et 49,6% lisent et écrivent le français. Ces proportions sont respectivement de 98,6%, 5,1%, 15,8% et 50,7% au niveau régional. Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est relativement la même que celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional.

Dans la province de Tinghir, la quasi-totalité des hommes et des femmes maîtrisent l'arabe (97,2%), 11,8% des hommes contre 10,6% des femmes lisent et écrivent l'amazigh (Tifinagh). À l'inverse, les femmes présentent une légère avance en anglais (14,2% contre 13,4% chez les hommes). Pour le français, les hommes sont légèrement plus nombreux (50,6% contre 48,4% chez les femmes).

III.2. Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

III.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 6 ans à 11 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2023-2024 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

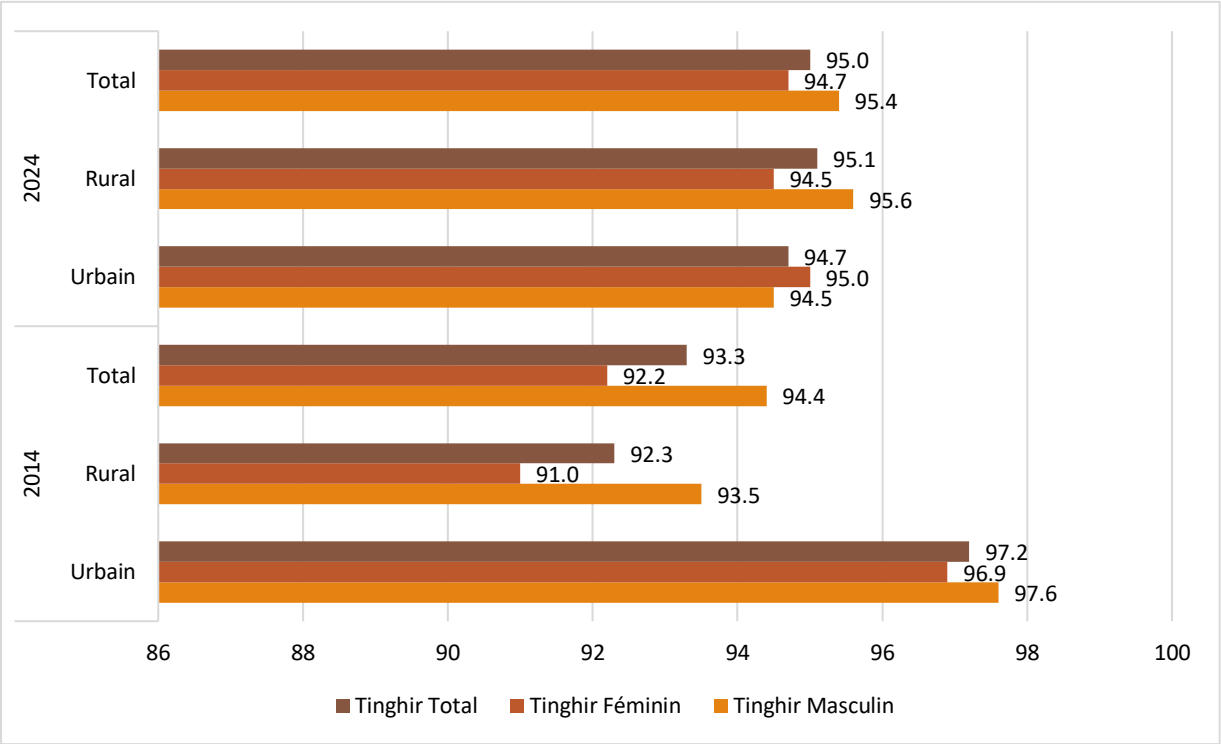
Tableau 18: Taux de scolarisation des 6-11 ans (%)

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	97,6	93,5	94,4	94,5	95,6	95,4
	Féminin	96,9	91,0	92,2	95,0	94,5	94,7
	Total	**97,2**	**92,3**	**93,3**	**94,7**	**95,1**	**95,0**
Drâa-Tafilalet	Masculin	98,2	94,5	95,7	96,6	95,7	96,0
	Féminin	98,2	92,4	94,3	97,0	95,3	95,9
	Total	**98,2**	**93,5**	**95,0**	**96,8**	**95,5**	**95,9**
Maroc	Masculin	97,8	93,0	95,7	96,1	95,2	95,7
	Féminin	97,9	90,1	94,4	96,5	95,1	95,9
	Total	**97,8**	**91,6**	**95,1**	**96,3**	**95,1**	**95,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Il ressort du tableau précédent que le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans est passé de 93,3% en 2014 à 95% en 2024, soit une progression de 1,7 points. Ce taux est légèrement inférieur à celui enregistré au niveau régional (95,9%) et national (95,8%) en 2024. L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu urbain est passé de 97,2% en 2014 à 94,7% en 2024. En revanche, le milieu rural a connu une amélioration remarquable, le taux étant passé de 92,3% à 95,1%, soit un gain de 2,8 points. Par sexe, Le taux de scolarisation des garçons est passé de 94,4% en 2014 à 95,4% en 2024, tandis que celui des filles a progressé de 92,2% à 94,7%.

Figure 11: Taux de scolarisation des 6-11 ans dans la province de Tinghir en (%)



III.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (en%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après :

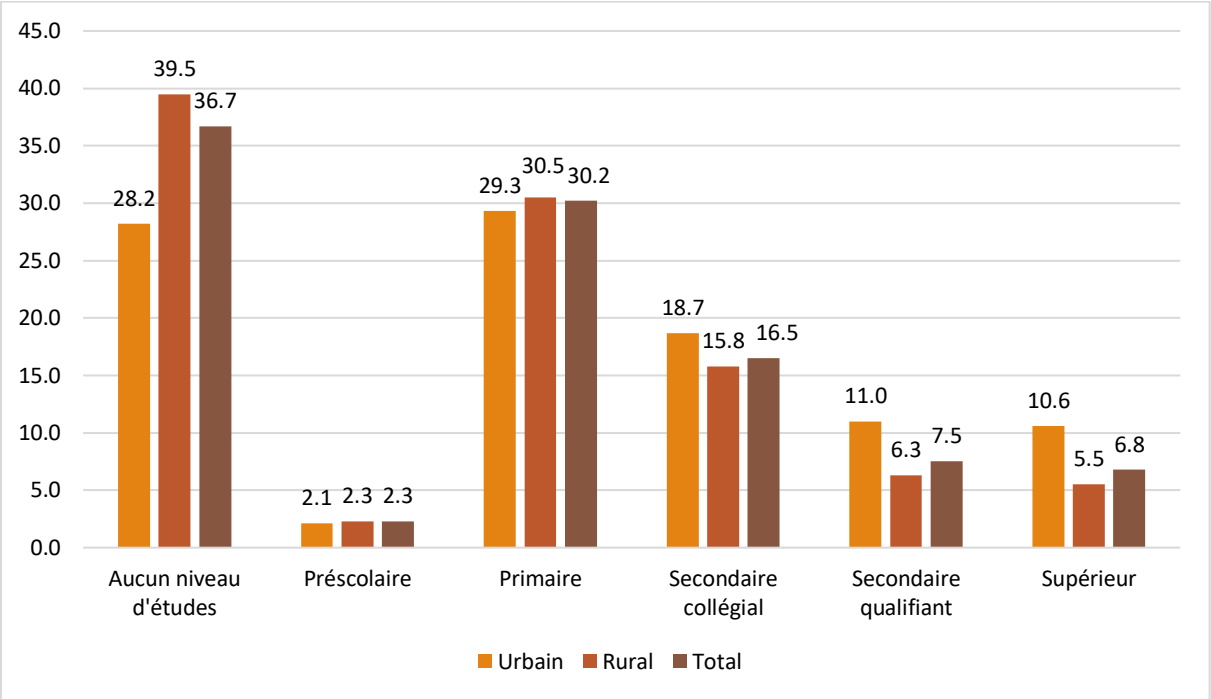
Tableau 19: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) dans la province de Tinghir selon le milieu de résidence

Niveau d'étude	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Aucun niveau d'études	31,2	46,1	42,6	28,2	39,5	36,7
Préscolaire	4,3	2,5	2,9	2,1	2,3	2,3
Primaire	28,9	31,4	30,8	29,3	30,5	30,2
Secondaire collégial	17,4	12,5	13,7	18,7	15,8	16,5
Secondaire qualifiant	10,9	4,8	6,2	11,0	6,3	7,5
Supérieur	7,3	2,7	3,8	10,6	5,5	6,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le tableau ci-dessus montre que 36,7% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (28,2% en milieu urbain et 39,5% en milieu rural). Par ailleurs et abstraction faite des personnes qui n'ayant reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 30,2% de la population concernée suivi par le secondaire collégial avec 16,5% et le secondaire qualifiant avec 7,5%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 2,3% et celle du supérieur est de 6,8%.

Figure 12: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) dans la province de Tinghir selon le milieu de résidence -2024-



CHAPITRE IV

ACTIVITE ECONOMIQUE

IV. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

IV.1. Type d'activité

La répartition de la population selon le type d'activité (population active et population inactive) et le sexe est donnée par le tableau suivant :

Tableau 20: Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe -2024-

Désignation		Population active	Population inactive	Population total
Tinghir	Masculin	68 121	36 427	104 578
	Féminin	8 183	106 175	114 362
	Total	**76 304**	**142 602**	**218 940**
Draa-Tafilalet	Masculin	346 221	203 721	550 206
	Féminin	48 709	544 426	593 160
	Total	**394 930**	**748 147**	**1 143 366**
Maroc	Masculin	8 847 223	4 335 404	13 191 335
	Féminin	2 290 465	11 323 934	13 615 114
	Total	**11 137 688**	**15 659 338**	**26 806 449**
Province/Région (%)		19,3	19,1	19,1
Province/Nation (%)		0,7	0,9	0,8

Source : HCP, RGPH 2024

En 2024, la population provinciale active se compose de 76 304 personnes actives (19,3% de la population active régionale) et de 142 602 personnes inactives (19,1% de la population inactive régionale). Par sexe, la population active provinciale en 2024 est à prédominance masculine, sur dix personnes actives on ne comptait que moins de deux femmes (1,07 femmes). En effet, 89,3% de la population active sont des hommes contre seulement 10,7% des femmes (87,7% des hommes contre 12,3% des femmes au niveau régional). Quant à la population provinciale inactive, elle se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 7 femmes, ce qui est aussi constaté au niveau de la région.

Figure 13: Répartition de la population (%) dans la province de Tinghir selon le type d'activité et le sexe -2024-

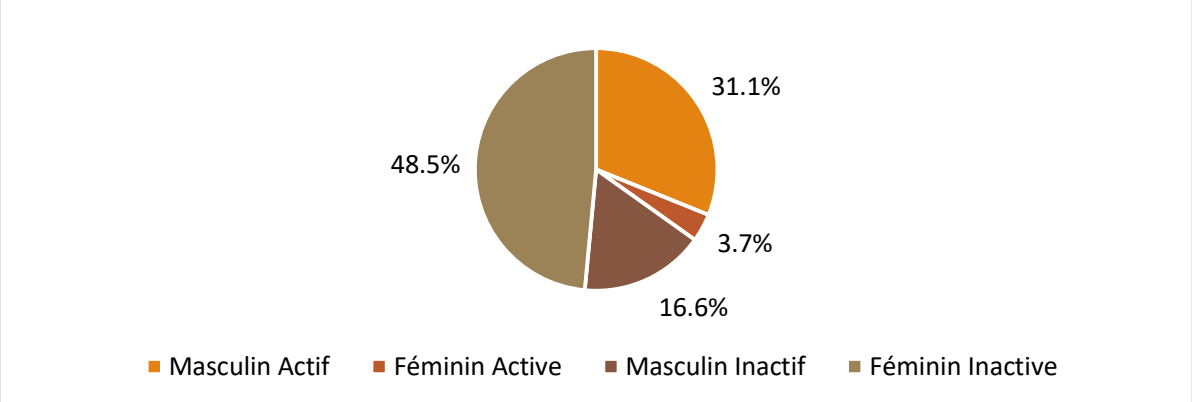


Tableau 21: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province Tinghir entre 2014 et 2024

Sexe	Population Active	Population Inactive	Population Total
Masculin	-7,5	-57,1	-34,1
Féminin	-12,3	-30,7	-29,7
Total	**-8,0**	**-40,1**	**-31,8**

Source : HCP, RGPH 2024

Au cours de la période intercensitaire 2014-2024, le taux d'accroissement de la population active au niveau provincial s'est établi à -8 %, soit un taux supérieur à celui de l'accroissement de la population provinciale de 15 ans et plus dans son ensemble (-31,8%).

IV.2. Taux net d'activité

Le taux net d'activité par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous :

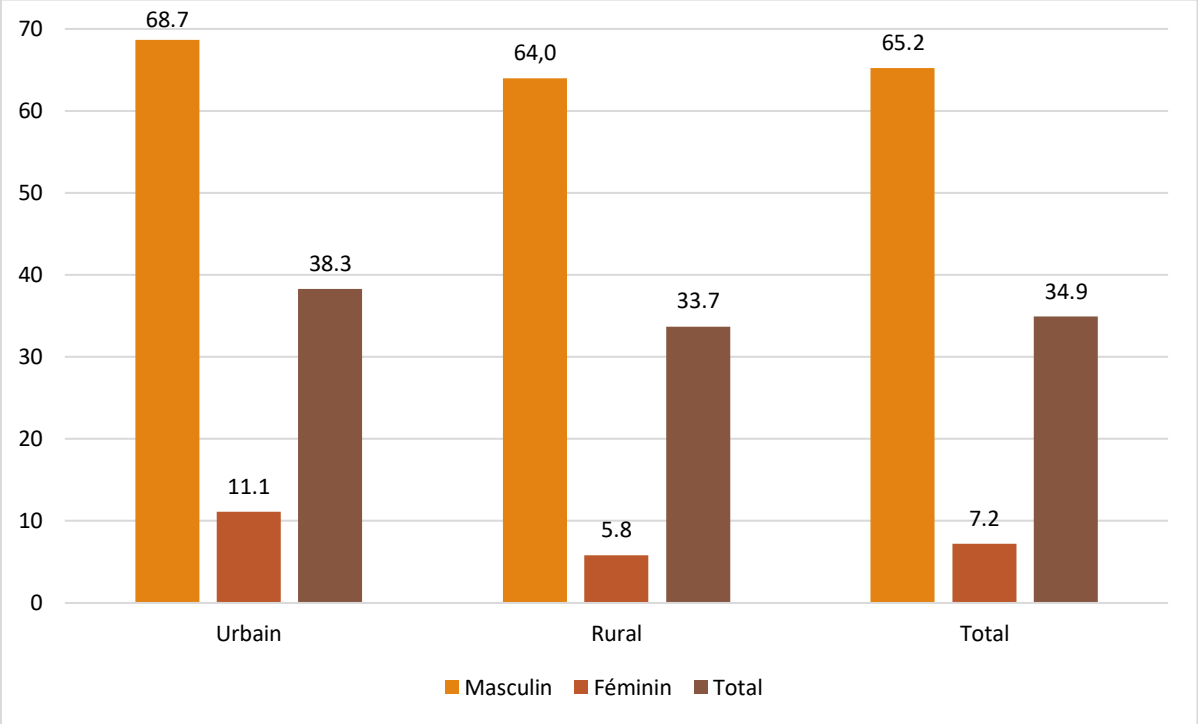
Tableau 22: Taux d'activité des 15 ans et plus (%)

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	70,1	68,6	69,0	68,7	64,0	65,2
	Féminin	10,8	7,4	8,2	11,1	5,8	7,2
	Total	**40,0**	**37,1**	**37,8**	**38,3**	**33,7**	**34,9**
Drâa-Tafilalet	Masculin	68,9	70,4	69,9	63,8	62,4	63,0
	Féminin	15,5	10,2	12,1	13,1	5,3	8,2
	Total	**41,2**	**39,1**	**39,8**	**37,3**	**32,9**	**34,5**
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5	66,7	67,9	67,1
	Féminin	25,8	11,4	20,4	22,2	6,8	16,8
	Total	**49,1**	**45,1**	**47,6**	**43,8**	**37,6**	**41,6**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux net d'activité de la population provinciale en 2024 est de 34,9%, un taux relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (34,5%) et inférieur à celui enregistré au niveau national (41,6%). Par milieu de résidence, les taux nets d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 38,3% en milieu urbain et 33,7% en milieu rural, contre respectivement 37,3% et 32,9% au niveau régional (43,8% et 37,6% au niveau national). Par sexe, en 2024, le taux net d'activité du sexe masculin est de 65,2%, alors qu'il est de 7,2% pour le sexe féminin.

Figure 14: Taux d'activité des 15 ans et plus (%) dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -2024-



IV.3. Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant :

Tableau 23: Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)

Désignation		Tinghir			Drâa-Tafilalet			Maroc		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Employeur	3,0	1,4	1,8	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
	Indépendant	30,8	26,4	27,5	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
	Salarié du secteur public	18,6	5,5	8,8	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
	Salarié du secteur privé	41,7	56,6	52,8	39,4	48,0	45,0	52,3	39,7	47,6
	Aide Familial	2,1	8,2	6,6	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
	Apprenti	1,2	0,7	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
	Coopérateur/Associé	1,6	0,8	1,0	1,5	0,9	1,1	1,8	1,6	1,8
	Autre	1,0	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4
2024	Employeur	2,9	1,4	1,8	2,5	1,1	1,7	3,2	1,5	2,6
	Indépendant	29,1	23,4	25,0	23,8	26,1	25,2	22,5	29,9	24,9
	Salarié du secteur public	24,7	11,7	15,3	30,5	12,7	19,9	17,6	7,3	14,3
	Salarié du secteur privé	33,0	51,6	46,4	33,4	44,0	39,7	49,2	49,3	49,2
	Aide Familial	2,3	5,3	4,5	1,5	4,0	3,0	0,8	4,3	1,9
	Apprenti	1,5	1,2	1,3	1,2	1,5	1,4	0,9	1,0	1,0
	Coopérateur/Associé	1,8	1,2	1,4	2,2	1,7	1,9	2,4	2,0	2,3
	Autre	4,6	4,2	4,3	4,9	8,8	7,2	3,3	4,7	3,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'analyse de la répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés du secteur privé, avec 46,4% des actifs occupés au niveau de la province de Tinghir, contre 52,8% en 2014, soit un recul de 6,4 points. Cette proportion demeure supérieure à la moyenne régionale (39,7%), mais reste inférieure à la moyenne nationale (49,2%). Ce statut est observé aussi bien en milieu urbain (33%) qu'en milieu rural (51,6%). Le statut des indépendants occupe le deuxième rang avec 25% des actifs occupés en 2024, contre 27,5% en 2014, enregistrant ainsi une baisse de 2,5 points. Cette catégorie présente une proportion très proche de la moyenne régionale (25,2%) et de la moyenne nationale (24,9%). Les salariés du secteur public se placent en troisième position avec 15,3% des actifs occupés en 2024, en nette progression par rapport à 8,8 % en 2014.Cette part demeure inférieure à la moyenne régionale (19,9%), mais légèrement supérieure à la moyenne nationale (14,3%). La proportion des aides familiaux a connu une baisse, passant de 6,6% en 2014 à 4,5% en 2024. Les employeurs demeurent relativement stables, représentant 1,8% des actifs occupés en 2024, soit le même niveau qu'en 2014. Les coopérateurs ou associés enregistrent une légère hausse, passant de 1% à 1,4 %, tandis que la part des apprentis demeure faible, malgré une légère progression, passant de 0,9 % en 2014 à 1,3 % en 2024. Enfin, la catégorie Autre a enregistré une hausse importante, passant de 0,5 % à 4,3 % entre 2014 et 2024.

IV.4. Taux de chômage

Le taux de chômage par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous :

Tableau 24 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence

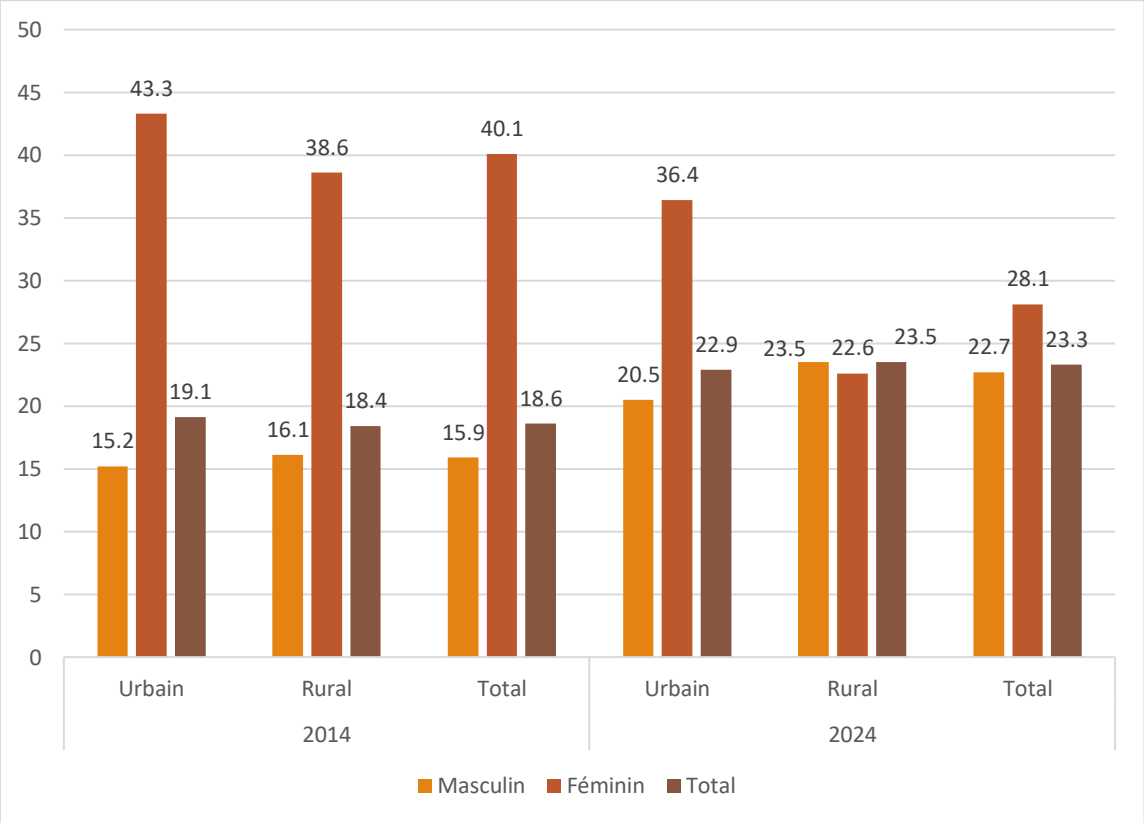
Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	15,2	16,1	15,9	20,5	23,5	22,7
	Féminin	43,3	38,6	40,1	36,4	22,6	28,1
	Total	**19,1**	**18,4**	**18,6**	**22,9**	**23,5**	**23,3**
Drâa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2	19,5	21,5	20,8
	Féminin	42,0	26,1	33,2	34,3	28,9	32,1
	Total	**19,3**	**13,3**	**15,5**	**22,2**	**22,2**	**22,2**
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4	19,7	20,7	20,1
	Féminin	30,5	26,2	29,6	25,5	28,5	25,9
	Total	**19,3**	**10,5**	**16,2**	**21,2**	**21,4**	**21,3**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux de chômage dans la province de Tinghir est de 23,3% en 2024, contre 18,6% en 2014, soit une hausse de 4,7 points. Ce niveau demeure légèrement supérieur à ceux enregistrés aux niveaux régional (22,2%) et national (21,3%). Par milieu de résidence, le taux de chômage a augmenté entre 2014 et 2024. En milieu urbain, il est passé de 19,1% à 22,9%, tandis qu'en milieu rural, il est passé de 18,4% à 23,5%. En 2024, le taux de chômage est légèrement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain au niveau provincial, contrairement au niveau régional où il est identique dans les deux milieux (22,2%), et au niveau national où les écarts demeurent très faibles (21,2% en milieu urbain contre 21,4 % en milieu rural). Selon le sexe, le

taux de chômage reste plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, son évolution diffère selon le sexe entre les deux recensements. Chez les hommes, le taux de chômage est passé de 15,9% en 2014 à 22,7% en 2024, soit une augmentation de 6,8 points de pourcentage. En revanche, chez les femmes, il a reculé de 40,1% à 28,1%, soit une baisse de 12 points, tout en demeurant supérieur à celui des hommes.

Figure 15: Taux de chômage (%) dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence



CHAPITRE V

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

V. Ménages et conditions d'habitation

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs des ménages, leur taille et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé, les équipements de base, les éléments de confort et autres conditions.

V.1. Ménages

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

V.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province de Tinghir par milieu de résidence, entre les deux recensements 2014 et 2024, sont présentés dans le tableau qui suit :

Tableau 25: Effectif des ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	14 041	35 949	49 990	17 520	44 603	62 123
Drâa-Tafilalet	114 631	163 367	277 998	139 655	199 322	338 977
Maroc	4 807 743	2 506 063	7 313 806	6 173 930	3 101 108	9 275 038
Province/Region (%)	12,2	22,0	18,0	12,5	22,4	18,3
Province/Nation (%)	0,3	1,4	0,7	0,3	1,4	0,7

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les ménages de la province de Tinghir représentent 18,3% de l'ensemble des ménages de la région en 2024. Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 49 990 à 62 123, ce qui correspond à un effectif additionnel de 12 133 dont 28,7% de l'accroissement a été enregistré en milieu urbain, contre 71,3% en milieu rural.

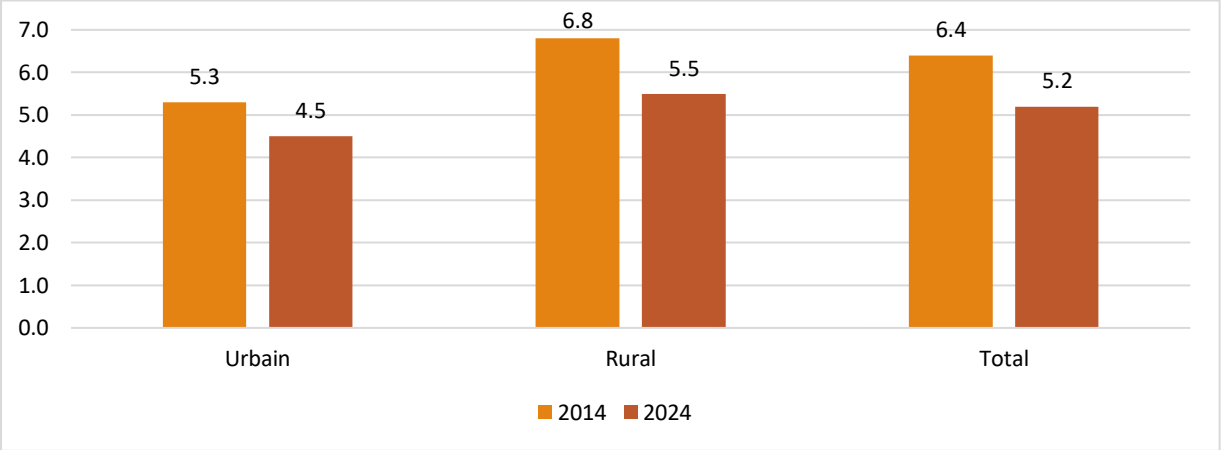
Tableau 26: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	5,3	6,8	6,4	4,5	5,5	5,2
Drâa-Tafilalet	4,8	6,6	5,9	4,3	5,2	4,8
Maroc	4,2	5,3	4,6	3,7	4,4	3,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au cours de la période intercensitaire (2014-2024), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une diminution au niveau provincial, en passant de 6,4 personnes en 2014 à 5,2 en 2024. Cette taille est supérieure à celle enregistrée aux niveaux régional et national en 2024 (4,8 et 3,9 respectivement). Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soient respectivement 5,5 contre 4,5 personnes au niveau provincial.

Figure 16 : Taille moyenne des ménages dans la province de Tinghir par milieu de résidence



V.2. Chefs de ménage

V.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 27 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Désignation		Tinghir			Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Masculin	83,6	83,4	83,5	82,9	84,4	83,8
	Féminin	16,4	16,6	16,5	17,1	15,6	16,2
2024	Masculin	79,3	79,2	79,2	80,4	81,8	81,2
	Féminin	20,7	20,8	20,8	19,6	18,2	18,8

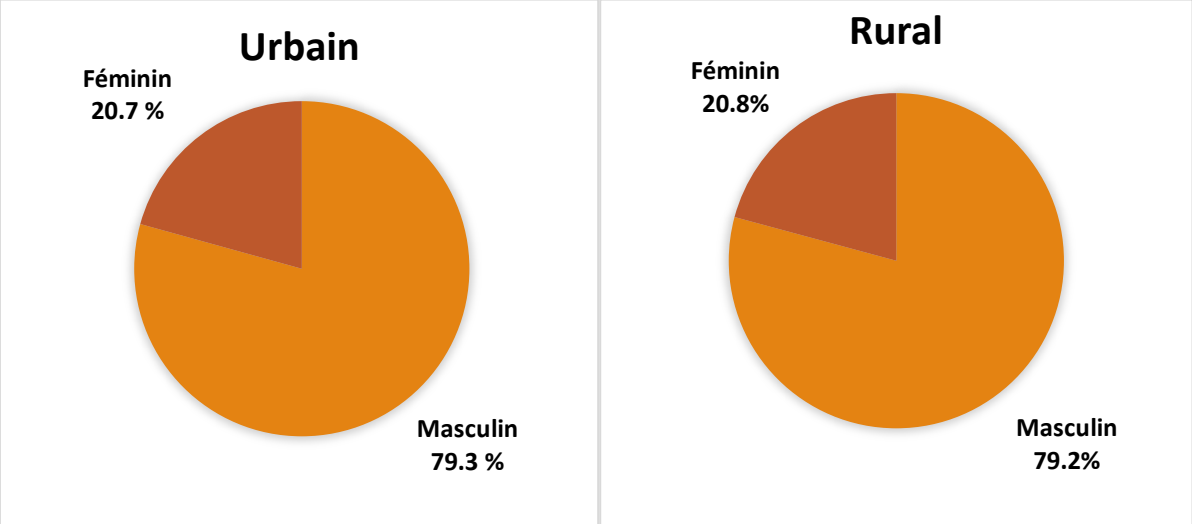
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'analyse de la répartition des chefs de ménage révèle une forte prédominance masculine aussi bien au niveau provincial que régional. Dans la province de Tinghir, les hommes représentent 79,2% des chefs de ménage en 2024, contre 83,5% en 2014. À l'inverse, la part des femmes est passée de 16,5% à 20,8%, enregistrant une hausse de 4,3 points. Cette évolution est plus marquée que celle observée au niveau régional, où la proportion des femmes chefs de ménage est passée de 16,2% en 2014 à 18,8% en 2024, tandis que celle des hommes a reculé de 83,8% à 81,2 %.

Selon le milieu de résidence, la progression de la chefferie féminine est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans la province de Tinghir, la part des femmes chefs de ménage est passée de 16,4% à 20,7% en milieu urbain et de 16,6% à 20,8% en milieu rural. Malgré cette progression, la proportion des femmes chefs de ménage demeure presque identique dans les deux milieux. Au niveau régional, leur part est passée de 17,1% à 19,6% en milieu urbain et de 15,6% à 18,2% en milieu rural.

Ces résultats confirment la prédominance des hommes parmi les chefs de ménage, aussi bien dans la province de Tinghir qu'au niveau régional. Ils mettent également en évidence une progression de la part des femmes chefs de ménage entre 2014 et 2024, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, traduisant une évolution progressive de la structure des ménages.

Figure 17: Répartition (%) des chefs de ménage dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -2024-



V.2.2. Taux d'analphabétisme

Tableau 28 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		Tinghir			Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Masculin	24,3	56,0	47,1	21,8	53,6	40,6
	Féminin	75,8	87,1	83,9	64,5	86,6	77,0
	Total	**32,7**	**61,2**	**53,2**	**29,1**	**58,7**	**46,5**
2024	Masculin	18,5	47,7	39,4	17,3	43,8	33,0
	Féminin	61,5	80,1	74,9	53,2	77,5	67,2
	Total	**27,9**	**54,9**	**47,3**	**24,6**	**50,3**	**39,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

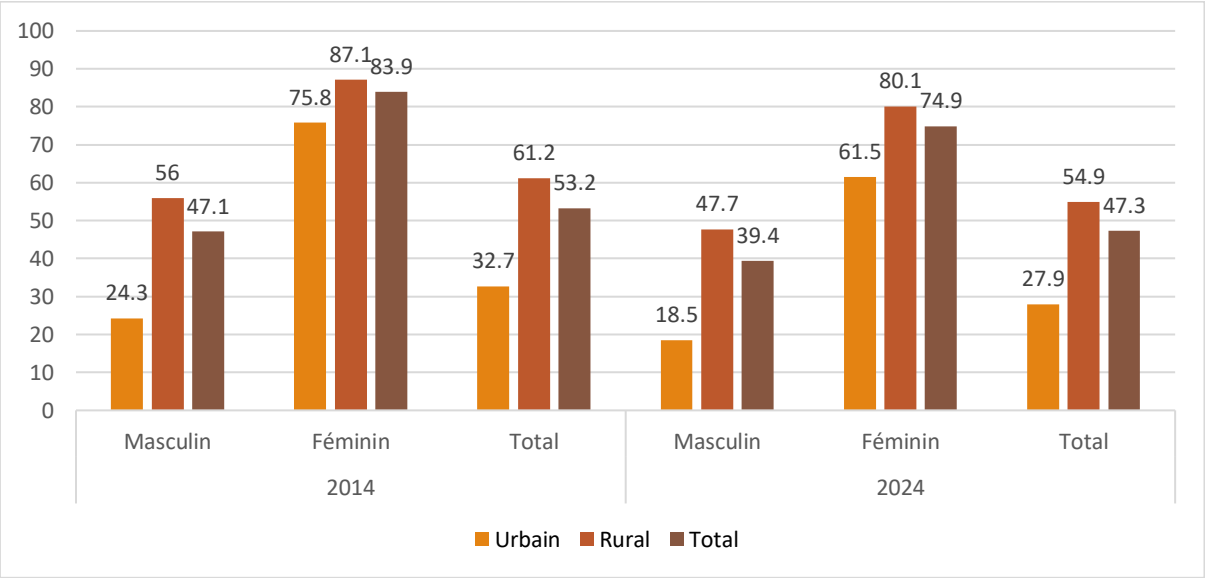
Le taux d'analphabétisme des chefs de ménage demeure relativement élevé en 2024, aussi bien dans la province de Tinghir qu'au niveau de la région Drâa-Tafilalet, malgré une amélioration notable par rapport à 2014.

Dans la province de Tinghir, 47,3% des chefs de ménage sont analphabètes en 2024, contre 53,2% en 2014, soit une diminution de 5,9 points.

Les disparités selon le milieu de résidence en 2024 demeurent importantes. Au niveau provincial, le taux d'analphabétisme atteint 54,9% en milieu rural contre 27,9% en milieu urbain. La même tendance est observée à l'échelle régionale, avec des taux respectifs de 50,3% et 24,6%. Ces écarts reflètent la persistance des inégalités d'accès à l'éducation entre les espaces ruraux et urbains.

Les différences selon le sexe sont encore plus marquées. En 2024, le taux d'analphabétisme des femmes chefs de ménage atteint 74,9% au niveau provincial, contre 67,2 % dans la région. Chez les hommes, il s'établit à 39,4 % dans la province, contre 33% au niveau régional.

Figure 18: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence



V.2.3. Niveau d'études des chefs de ménage

Tableau 29: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage de la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence

	Niveau d'étude	Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2014	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	26,2	77,7	34,6	55,7	88,3	61,1	47,4	85,3	53,7
	Préscolaire moderne/traditionnel	2,8	1,0	2,5	5,0	0,7	4,3	4,4	0,8	3,8
	Primaire	35,4	12,3	31,6	26,7	7,7	23,6	29,2	8,9	25,8
	Secondaire collégial	11,7	3,6	10,3	6,2	0,9	5,3	7,7	1,7	6,7
	Secondaire qualifiant	10,5	1,7	9,0	2,9	0,8	2,6	5,0	1,0	4,4
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	13,5	3,7	11,9	3,5	1,7	3,2	6,3	2,2	5,6
2024	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	21,2	65,1	30,8	50,5	82,1	57,5	42,3	77,4	50,0
	Préscolaire moderne/traditionnel	0,6	0,4	0,6	0,6	0,3	0,6	0,6	0,3	0,6
	Primaire	31,5	17,8	28,5	28,1	10,2	24,1	29,0	12,3	25,3
	Secondaire collégial	17,1	5,1	14,5	11,9	2,8	9,8	13,3	3,4	11,2
	Secondaire qualifiant	12,2	4,3	10,4	4,1	0,7	3,4	6,4	1,7	5,3
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	17,4	7,3	15,2	4,8	3,9	4,6	8,3	4,9	7,6

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'analyse du niveau d'instruction des chefs de ménage met en évidence un faible niveau de scolarisation global, particulièrement en milieu rural et chez les femmes.

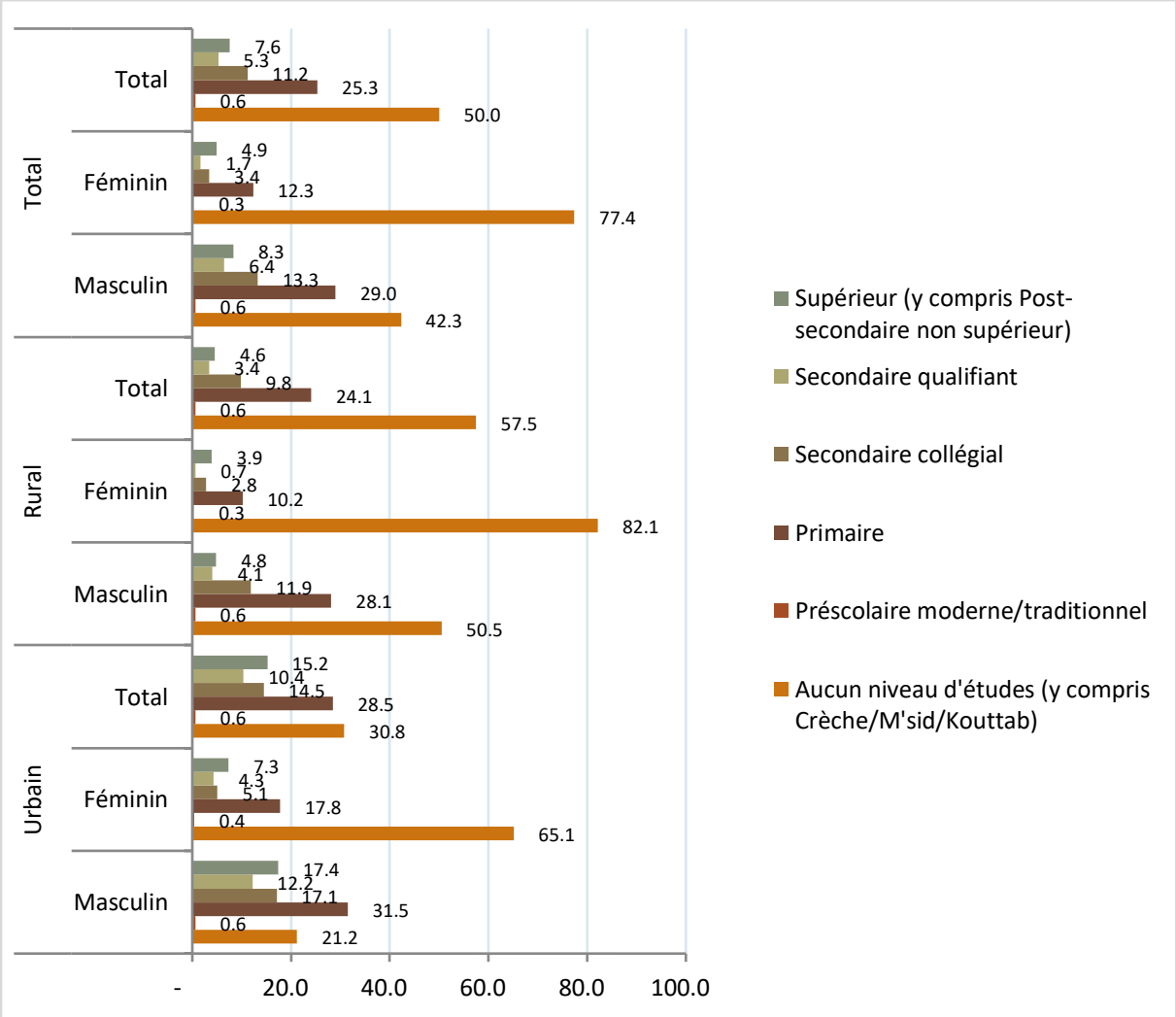
En 2024, 50% des chefs de ménage ne possèdent aucun niveau d'études, contre 53,7% en 2014, soit une baisse de 3,7 points. Cette proportion demeure nettement plus élevée chez les femmes (77,4%) que chez les hommes (42,3 %).

Le niveau primaire reste le plus représenté avec 25,3% des chefs de ménage en 2024, suivi du secondaire collégial (11,2%). La proportion des chefs de ménage ayant un niveau supérieur est passée de 5,6% en 2014 à 7,6% en 2024, traduisant une amélioration du niveau d'instruction.

Les disparités selon le milieu de résidence persistent en 2024 : 57,5 % des chefs de ménage en milieu rural n'ont aucun niveau d'études, contre 30,8 % en milieu urbain.

Dans l'ensemble, les résultats montrent une amélioration progressive du niveau d'instruction des chefs de ménage entre 2014 et 2024. Toutefois, d'importantes disparités subsistent selon le sexe et le milieu de résidence, les femmes et les habitants du milieu rural demeurant les plus touchés par l'analphabétisme et le faible niveau d'instruction.

Figure 19: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -2024-



V.3. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

V.3.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2024 a prévu une « typologie » de logement qui distingue entre villa ou étage de villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tableau 30 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Ensemble -

Désignation	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Villa / Étage de villa	0,9	0,4	1,7	0,8	3,2	1,9
Appartement	1,1	0,6	1,6	1,3	11,6	16,6
Maison marocaine	47,4	56,0	48,4	56,5	56,8	58,8
Maison sommaire / Bidonville	0,4	0,2	1,0	0,2	4,5	3,0
Logement rural	49,4	41,9	46,6	40,4	22,8	18,4
Autre	0,9	1,0	0,7	0,8	1,0	1,2

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat occupé se caractérise par les types de logement suivants : Une prédominance du logement de type maison marocaine qui abrite 56% des ménages en 2024 (47,4% en 2014) ce qui est également le cas au niveau régional où cette part s'est établie à 56,5%. Le logement rural vient en deuxième position abritant 41,9% des ménages (49,4% en 2014) contre 40,4% au niveau régional. Le type villa ou étage de villa est occupé par 0,4% seulement des ménages en 2024 (0,9% en 2014) contre 0,8% au niveau régional et 1,9% au niveau national. L'appartement est occupé par 0,6% seulement des ménages en 2024 (1,1% en 2014) contre 1,3% au niveau régional et 16,6% au niveau national. L'habitat sommaire ou bidonville abrite seulement 0,2% des ménages en 2024 (0,4% en 2014) contre 0,2% au niveau régional et 3% au niveau national.

Tableau 31 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Urbain -

Désignation	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Villa / Etage de villa	2,2	1,2	3,4	1,7	4,5	2,7
Appartement	3,2	1,8	3,5	2,7	17,5	24,4
Maison marocaine	81,9	83,8	82,2	86,9	70,4	68,0
Maison sommaire / Bidonville	0,4	0,0	2,0	0,2	5,2	3,3
Logement rural	11,3	12,3	8,2	8,0	1,3	0,8
Autre	0,9	0,9	0,7	0,6	1,0	0,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'examen des données du milieu urbain en 2024, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines abritant 83,8% des ménages (81,9% en 2014), contre 86,9% au niveau régional. Les logements ruraux abritent 12,3% des ménages en 2024 (11,3% en 2014), contre 8% au niveau régional. Les appartements quant à eux, ne concernent que 1,8% des ménages

urbains (3,2% en 2014), contre 2,7% au niveau urbain régional et 24,4% au niveau urbain national. Seulement 1,2% des ménages urbains de la province habitent des villas ou étages de villa, contre 1,7% au niveau régional et 2,7% au niveau national. Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles sont désormais quasi inexistantes, avec une proportion nulle en 2024 (0%) contre 0,4% en 2014, un niveau inférieur à ceux observés aux échelles régionale (0,2%) et nationale (3,3%).

Tableau 32 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Rural -

Désignation	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Villa / Étage de villa	0,4	0,1	0,5	0,2	0,8	0,5
Appartement	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	1,2
Maison marocaine	33,7	44,9	24,4	35,1	30,7	40,5
Maison sommaire / Bidonville	0,3	0,2	0,4	0,2	3,1	2,6
Logement rural	64,5	53,7	73,8	63,3	64,1	53,3
Autre	0,8	1,0	0,7	1,0	1,0	1,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 53,7% des ménages (64,5% en 2014) suivi par les maisons marocaines qui regroupent 44,9% des ménages (33,7% en 2014). Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 63,3% et 35,1%.

V.3.2. Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2024 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats, se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 33 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement

Désignation		Moins de 10 ans		10-19 ans		20-49 ans		50 ans et plus	
		2014	2024	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Tinghir	Urbain	16,7	19,3	22,6	36,7	46,4	39,7	14,3	4,2
	Rural	18,5	19,4	20,6	27,8	42,8	38,0	18,1	14,9
	Total	**18,0**	**19,4**	**21,2**	**30,3**	**43,8**	**38,5**	**17,0**	**11,9**
Drâa-Tafilalet	Urbain	20,4	24,0	25,9	38,3	43,7	34,3	10,0	3,4
	Rural	15,7	17,8	18,8	25,4	43,1	37,5	22,5	19,2
	Total	**17,6**	**20,4**	**21,8**	**30,8**	**43,3**	**36,2**	**17,3**	**12,7**
Maroc	Urbain	20,7	23,8	23,6	30,7	40,8	38,1	14,9	7,4
	Rural	19,0	18,3	19,3	25,0	30,9	31,5	30,7	25,2
	Total	**20,1**	**22,0**	**22,2**	**28,8**	**37,4**	**35,9**	**20,3**	**13,3**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

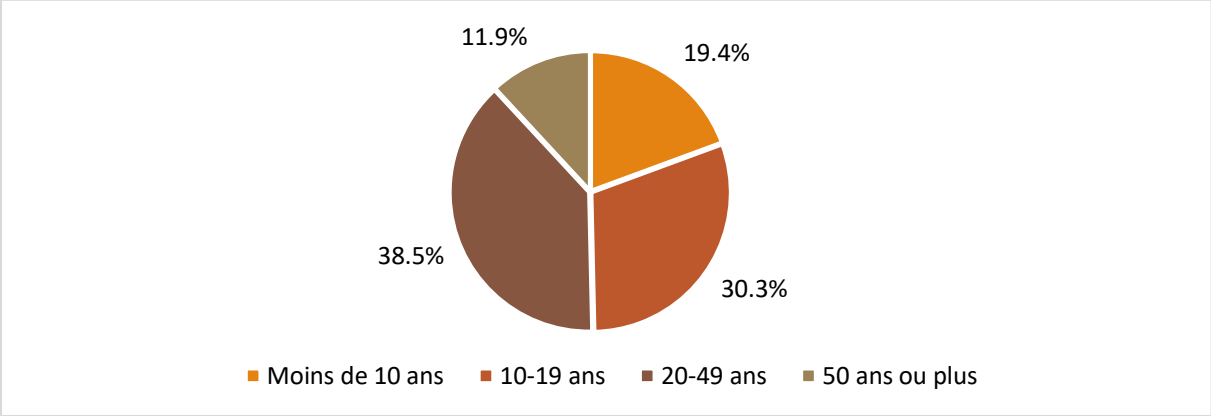
Les résultats du RGPH 2024 révèlent que 38,5% des ménages de la province de Tinghir habitent des logements âgés de 20 à 49 ans, contre 43,8% en 2014, soit une baisse de 5,3 points. Cette proportion s'établit à 36,2% au niveau régional (contre 43,3% en 2014) et à 35,9% au niveau national (contre 37,4% en 2014). La part des ménages occupant des logements de 10 à 19 ans a fortement progressé, passant de 21,2% à 30,3%. Celle des logements de moins de 10 ans est

passée de 18% en 2014 à 19,4% en 2024. En revanche, la part des logements de 50 ans et plus a reculé de 17% à 11,9%.

En milieu urbain, la part des ménages occupant des logements de 10 à 19 ans est passée de 22,6% en 2014 à 36,7% en 2024, soit une hausse de 14,1 points. Les logements de moins de 10 ans ont également progressé, passant de 16,7% à 19,3%. À l'inverse, la part des logements âgés de 20 à 49 ans a diminué de 46,4% à 39,7%, tandis que celle des logements de 50 ans et plus est passée de 14,3% à 4,2%.

En milieu rural, la part des ménages occupant des logements de 10 à 19 ans est passée de 20,6% en 2014 à 27,8% en 2024, soit une hausse de 7,2 points. Les logements de moins de 10 ans ont également progressé, passant de 18,5% à 19,4%. À l'inverse, la part des logements âgés de 20 à 49 ans a diminué de 42,8% à 38%, tandis que celle des logements de 50 ans et plus est passée de 18,1% à 14,9%.

Figure 20 : Répartition des ménages (%) dans la province de Tinghir selon l'ancienneté du logement -2024-



V.3.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, et autre mode d'occupation (logé gratuitement ou logement de fonction). La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tableau 34 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Ensemble -

Statut d'occupation	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Propriétaire	82,5	81,4	79,2	76,6	71,9	69,4
Locataire	8,4	9,1	11,9	12,8	18,8	19,7
Autre	9,1	9,5	8,9	10,6	9,2	10,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En 2024, 81,4% des ménages la province de Tinghir sont des propriétaires de leurs logements, contre 76,6% au niveau régional et 69,4% au niveau national. Quant aux ménages locataires, ils sont de 9,1% contre respectivement 12,8% et 19,7% aux niveau régional et national.

Tableau 35 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Urbain -

Statut d'occupation	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Propriétaire	64,8	65,1	65,6	63,0	62,7	61,5
Locataire	24,1	24,4	25,7	26,3	27,6	28,0
Autre	11,1	10,5	8,7	10,6	9,6	10,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En milieu urbain 65,1% des ménages occupent leurs logements en tant que propriétaires, contre respectivement 63% et 61,5% au niveau régional et national. Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 24,4%, contre 26,3% au niveau régional et 28% au niveau national. La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2014 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a augmenté de 0,3 points. Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a augmenté de 0,3 points en passant de 24,1% en 2014 à 24,4% en 2024.

Tableau 36 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Rural -

Statut d'occupation	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Propriétaire	89,5	87,8	88,8	86,1	89,6	85,3
Locataire	2,2	3,1	2,1	3,3	1,9	3,2
Autre	8,3	9,1	9,0	10,6	8,5	11,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En milieu rural, la majorité des ménages sont propriétaires de leurs logements. En 2024, cette proportion atteint 87,8% dans la province de Tinghir, une part proche de celle enregistrée au niveau régional (86,1%) et national (85,3%). Toutefois, on observe une légère baisse de la part des propriétaires par rapport à 2014, où elle était de 89,5% au niveau provincial, 88,8% au niveau régional et 89,6% au niveau national.

V.3.4. Occupation des logements

Le taux d'occupation est un indicateur qui mesure l'intensité d'occupation des logements, en renseignant sur le nombre moyen de personnes qui y résident. Le tableau ci-après donne les résultats en question :

Tableau 37: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

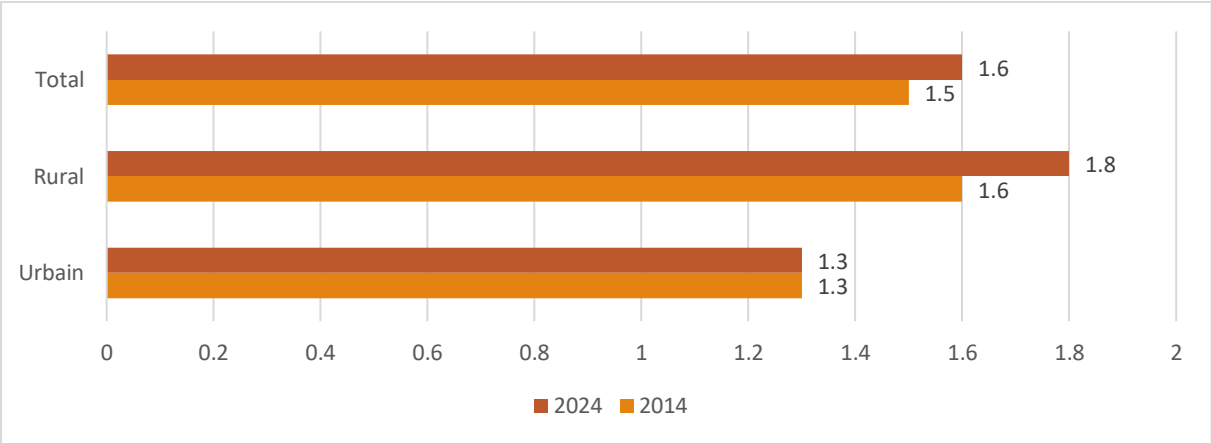
Milieu de résidence	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Urbain	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3
Rural	1,6	1,8	1,6	1,7	1,6	1,7
Total	1,5	1,6	1,5	1,6	1,4	1,4

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus qu'on 2024, le taux d'occupation au niveau provincial est le même que celui enregistré au niveau régional, soit 16 personnes pour 10 pièces. Tant qu'au niveau national, on remarque 14 personnes pour 10 pièces.

Par milieu au niveau provincial, on compte en moyenne pour 10 pièces, 13 personnes en milieu urbain et 18 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans la taille des ménages (4,5 en milieu urbain et 5,5 en milieu rural).

Figure 21: Taux d'occupation des logements au niveau de la province de Tinghir selon le milieu de résidence



V.3.5. Nombre de pièces

Tableau 38 : Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%)

Désignation		Tinghir			Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Une pièce	3,2	3,2	3,2	3,3	3,8	3,6
	2 pièces	15,2	13,2	13,8	17,2	14,8	15,8
	3 pièces	28,9	22,6	24,3	34,2	24,4	28,5
	4 pièces	21,4	24,8	23,9	21,0	24,7	23,2
	5 pièces et plus	31,4	34,9	33,9	24,3	32,3	29,0
2024	Une pièce	5,8	8,6	7,8	5,6	8,8	7,5
	2 pièces	25,7	27,1	26,7	29,6	28,4	28,9
	3 pièces	32,5	31,3	31,6	36,0	32,2	33,8
	4 pièces	17,1	19,0	18,5	15,5	18,2	17,1
	5 pièces et plus	18,9	14,1	15,5	13,2	12,3	12,7

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'examen de la répartition des ménages selon le nombre de pièces montre une évolution notable de la structure de l'habitat dans la province de Tinghir entre 2014 et 2024.

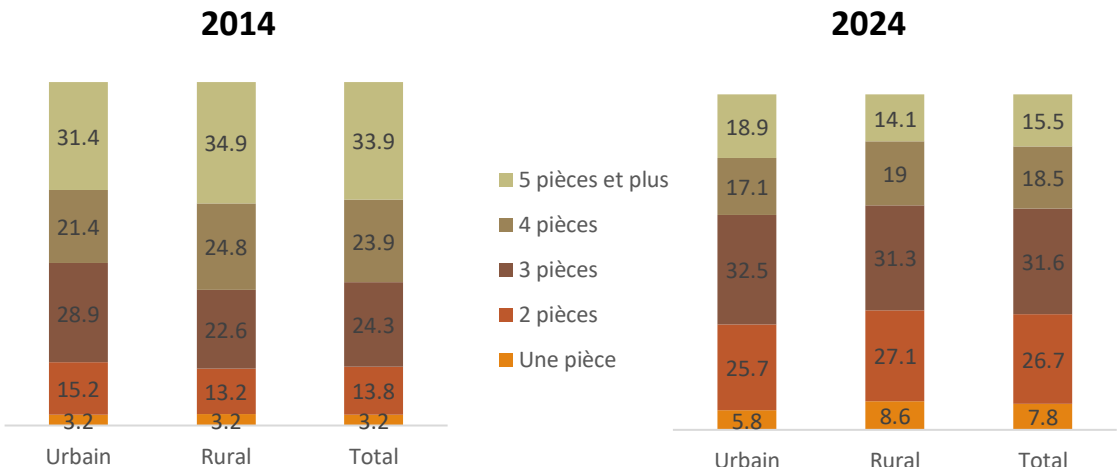
En 2024, les logements de trois pièces constituent la configuration la plus répandue avec 31,6% des ménages, contre 24,3% en 2014, enregistrant ainsi une hausse de 7,3 points. Ils sont suivis par les logements de deux pièces, dont la part a fortement progressé, passant de 13,8% à 26,7%, traduisant une augmentation importante des logements de taille moyenne.

Les logements de quatre pièces représentent 18,5% des ménages en 2024 contre 23,9% en 2014, soit une baisse de 5,4 points. La diminution la plus marquée concerne les logements de cinq pièces et plus, dont la proportion est passée de 33,9% à 15,5% durant la même période. Cette baisse est observée aussi bien en milieu urbain (31,4% à 18,9%) qu'en milieu rural (34,9% à 14,1 %), traduisant une évolution vers des logements de taille plus réduite.

Les logements composés d'une seule pièce demeurent minoritaires, mais leur part a augmenté, passant de 3,2% en 2014 à 7,8% en 2024. Ils sont davantage présents en milieu rural (8,6%) qu'en milieu urbain (5,8%), ce qui reflète la persistance de certaines formes d'habitat à faible capacité d'accueil.

Globalement, la structure du parc résidentiel de la province de Tinghir entre 2014 et 2024 se caractérise par une progression des logements de deux et trois pièces et une diminution des logements de grande taille, traduisant une transformation progressive des modes d'occupation de l'habitat.

Figure 22: Répartition des ménages sédentaires dans la province de Tinghir selon le nombre de pièces par milieu de résidence (%)



V.3.6. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2024 a pris en considération certains nombres d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tableau 39 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Ensemble -

Equipement de base dans le logement	Tinghir		Draa-tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Cuisine	88,7	92,6	91,4	94,2	93,5	96,3
W.-c.	88,9	95,4	89,6	95,7	93,7	97,3
Piece d'eau	45,6	46,6	42,5	48,4	54,0	63,1
Électricite	90,8	96,0	92,4	97,0	91,6	97,1
Eau courante	80,4	89,6	81,9	90,6	73,0	82,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Tableau 40 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Urbain -

Equipement de base dans le logement	Tinghir		Draa-tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Cuisine	96,0	97,9	97,1	98,6	94,9	98,1
W.-c.	96,6	98,7	98,2	99,4	99,0	99,6
Piece d'eau	63,9	73,2	55,9	69,8	58,3	74,5
Electricité	95,2	98,1	96,2	98,7	95,2	98,7
Eau courante	82,0	88,4	92,2	96,5	91,3	97,1

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Tableau 41 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Rural –

Equipement de base dans le logement	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Cuisine	85,7	90,5	87,4	91,2	90,8	92,9
W.-c.	85,8	94,0	83,6	93,0	83,4	92,8
Piece d'eau	38,4	36,0	32,9	33,3	45,9	40,5
Electricité	89,0	95,2	89,6	95,8	84,6	93,8
Eau courante	79,7	90,1	74,7	86,5	37,8	54,6

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données des tableaux ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la province de Tinghir, disposant des équipements de base durant la période étudiée (2014-2024), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 79,7% en 2014 à 90,1% en 2024, ce taux est supérieur à celui constaté au niveau régional (86,5%) et largement supérieur à celui du niveau national (54,6%). En matière d'électricité (branchement au réseau), on souligne une amélioration au niveau provincial. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 6,2 points (de 89% à 95,2%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2024,94% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 85,8% en 2014) et 90,5% ont un local aménagé pour la cuisson en 2024 contre 85,7% en 2014.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2024 révèle que 98,1% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (95,2% en 2014) et 88,4% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (82% en 2014). Pour ce qui est des équipements de base, on note que 97,9% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (96% en 2014), 98,7% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (96,6% en 2014).

V.3.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2024 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et autre (puits perdus, dans la nature …).

Tableau 42 : Mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation des eaux usées		Tinghir			Draa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Réseau public d'assainissement	42,2	0,6	12,4	75,2	1,5	32,1
	Fosse septique	35,6	42,5	40,5	15,9	37,8	28,7
	Autre	22,2	56,8	47,0	8,9	60,7	39,2
2024	Réseau public d'assainissement	57,6	3,8	19,0	87,3	6,2	39,7
	Fosse septique	28,0	30,1	29,5	7,8	39,2	26,2
	Autre	14,4	66,1	51,5	4,9	54,6	34,0

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Entre 2014 et 2024, la part des ménages de la province de Tinghir occupant des logements raccordés au réseau public d'assainissement est passée de 12,4% à 19%, soit une hausse de 6,6 points. En parallèle, la proportion des ménages utilisant des fosses septiques a diminué,

passant de 40,5% à 29,5%, tandis que celle recourant à d'autres modes d'évacuation des eaux usées a progressé de 47% à 51,5%.

En milieu urbain, la part des ménages raccordés au réseau public d'assainissement a connu une amélioration notable, passant de 42,2% en 2014 à 57,6% en 2024. Cette proportion reste toutefois inférieure à celle enregistrée au niveau régional (87,3%). Parallèlement, le recours aux fosses septiques a reculé de 35,6 % à 28%, tandis que l'utilisation d'autres modes d'évacuation a diminué de 22,2 % à 14,4 %.En milieu rural, les progrès restent limités. La proportion des ménages raccordés au réseau public d'assainissement est passée de 0,6 % à 3,8 % entre 2014 et 2024. Le recours aux fosses septiques a également diminué, passant de 42,5 % à 30,1 %, alors que l'utilisation d'autres moyens d'évacuation a augmenté de 56,8 % à 66,1 %. Ainsi, malgré une amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement, les modes d'évacuation alternatifs demeurent largement dominants en milieu rural.

V.3.8. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers

Conformément aux préoccupations des nations par l'environnement, il s'agit d'examiner les modes de cuisson utilisés ainsi que les modalités d'évacuation des déchets ménagers.

V.3.8.1. Combustible de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2024 selon les diverses modalités du combustible de cuisson :

Tableau 43: Combustible de cuisson utilisé (%) -2024-

Combustible de cuisson utilisé	Tinghir			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	99,0	83,1	87,6	98,3	76,3	85,4	99,2	87,1	95,2
Electricité	0,0	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,5	0,3	0,4
Charbon	0,1	0,4	0,3	0,1	0,5	0,3	0,0	0,5	0,2
Bois énergie	0,8	16,1	11,7	1,3	22,7	13,9	0,2	11,8	4,0
Autre	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,4	0,2

Source : HCP, RGPH 2024

La lecture des données représentées par le tableau ci-dessus révèlent que le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson et ce au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national et pour les deux milieux, ainsi la part des ménages provinciaux qui utilisent le gaz est de 87,6% (85,4% pour la région et 95,2% au niveau national).

En revanche, les autres modes de cuisson restent globalement peu répandus, à l'exception du bois énergie. L'utilisation de l'électricité, du charbon et des autres sources demeure marginale dans la province, avec des parts respectives de 0,1%, 0,3% et 0,2%. À l'inverse, le recours au bois énergie occupe une place non négligeable, atteignant 11,7%. Cette tendance se retrouve également au niveau régional, où le bois représente 13,9%, contre 4% à l'échelle nationale, tandis que les autres sources y conservent des proportions faibles.

V.3.8.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2024 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers :

Tableau 44: Mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation des déchets ménagers		Tinghir			Drâa-Tafilalet			Maroc		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Bac à ordures de la commune	24,9	6,6	11,8	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
	Camion de la commune / privé	61,7	18,8	31,1	57,4	9,0	29,1	26,6	5,3	19,3
	Dans la nature /Autre	13,4	74,6	57,1	7,2	87,3	54,0	5,1	91,3	34,6
2024	Bac à ordures de la commune	34,9	15,4	20,9	52,2	16,8	31,4	79,0	11,8	56,5
	Camion de la commune / privé	56,4	40,3	44,9	44,4	23,0	31,9	18,4	8,2	15,0
	Dans la nature /Autre	8,7	44,3	34,2	3,4	60,2	36,7	2,7	79,9	28,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Entre 2014 et 2024, en milieu urbain de la province de Tinghir, la proportion des ménages ayant recours aux bacs à ordures de la commune pour l'évacuation de leurs déchets ménagers est passée de 24,9% à 34,9%, soit une amélioration de 10 points. Parallèlement, la part des ménages utilisant les camions de la commune ou du secteur privé a légèrement diminué, passant de 61,7% à 56,4%, tandis que le recours aux autres modes d'évacuation (dans la nature ou autres) a reculé de 13,4% à 8,7%. En 2024, les proportions correspondantes s'établissent à 52,2%, 44,4% et 3,4% au niveau régional, contre respectivement 79%, 18,4% et 2,7% au niveau national.

En milieu rural de la province de Tinghir, l'évolution est marquée par une amélioration notable des modes organisés d'évacuation des déchets. La part des ménages utilisant les bacs à ordures de la commune est passée de 6,6% en 2014 à 15,4% en 2024, tandis que le recours aux camions communaux ou privés a fortement progressé, passant de 18,8 % à 40,3 %. En revanche, la proportion des ménages évacuant leurs déchets dans la nature ou par d'autres moyens a enregistré une baisse importante, passant de 74,6 % à 44,3 %. Malgré cette amélioration, ce mode d'évacuation reste encore utilisé par une part importante des ménages ruraux, comparativement au milieu urbain.

À l'échelle de l'ensemble de la province, la part des ménages utilisant les bacs à ordures de la commune a progressé de 11,8 % en 2014 à 20,9 % en 2024, tandis que le recours aux camions communaux ou privés est passé de 31,1 % à 44,9 %. Parallèlement, l'utilisation de modes d'évacuation non réglementés a diminué de 57,1 % à 34,2 %. Ces évolutions traduisent une amélioration progressive de la gestion des déchets ménagers dans la province de Tinghir, avec toutefois des disparités persistantes entre les milieux urbain et rural.

CHAPITRE VI

EQUIPEMENT DE LA POPULATION EN MOYENS NUMÉRIQUES

VI. Equipement de la population en moyens numériques

Ce chapitre présente les principaux indicateurs relatifs à l'accès et à l'usage des technologies de l'information et de la communication au sein de la population provinciale. Il met en évidence les disparités selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence en matière d'utilisation d'Internet, de possession de téléphone mobile et d'ordinateur personnel.

VI. 1. Utilisation d'Internet

VI.1.1. Utilisation d'Internet selon l'âge

L'analyse de l'utilisation d'Internet au cours des trois derniers mois révèle un contraste marqué entre enfants et adultes : les enfants, surtout en milieu rural, restent nettement moins connectés, tandis qu'en zone urbaine leur usage est plus répandu, avec des niveaux relativement similaires entre garçons et filles. Chez les adultes, l'accès à Internet est beaucoup plus élevé, particulièrement en milieu urbain où les infrastructures sont mieux développées, mais les écarts entre hommes et femmes se creusent, surtout en milieu rural où les femmes restent fortement désavantagées. Globalement, l'usage d'Internet augmente nettement au passage à l'âge adulte, mais les inégalités liées au milieu de résidence et au sexe persistent et demeurent particulièrement prononcées en zone rurale.

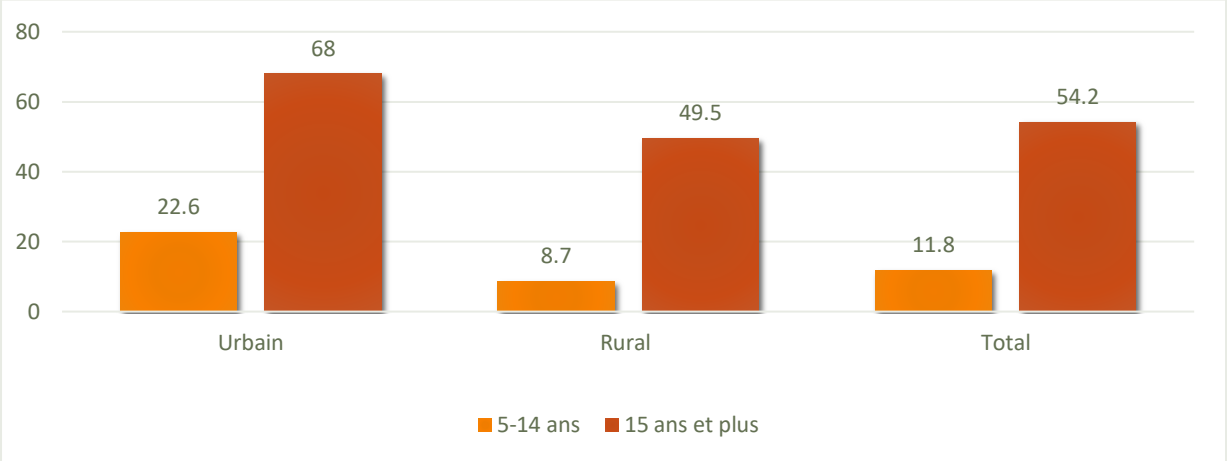
Tableau 45: Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon l'âge (%) -2024-

Âge		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Tinghir	5-14 ans	23,9	21,1	22,6	9,6	7,7	8,7	12,8	10,7	11,8
	15 ans et plus	74,4	62,2	68,0	60,3	39,6	49,5	63,9	45,4	54,2
Drâa-Tafilalet	5-14 ans	28,0	27,5	27,8	9,8	8,2	9,0	16,1	14,9	15,5
	15 ans et plus	71,0	59,3	64,9	53,5	34,3	43,6	60,0	43,7	51,5

Source : HCP, RGPH 2024

La lecture des données présentées dans le tableau ci-dessus met en évidence des disparités significatives dans l'utilisation d'Internet au cours des trois derniers mois selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge. De manière générale, l'accès est nettement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Au niveau provincial, par exemple, chez les 5–14 ans, il atteint 22,6% en milieu urbain contre 8,7% en milieu rural (au niveau régional, ces proportions sont respectivement de 27,8% et 9%). Ces résultats révèlent ainsi l'existence d'une fracture numérique perceptible dès le jeune âge, même si les écarts entre garçons et filles restent relativement faibles. De même, chez les personnes âgées de 15 ans et plus, il s'élève à 68% en milieu urbain contre 49,5% en milieu rural (contre respectivement 64,9% et 43,6% au niveau régional).

Figure 23 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la province de Tinghir selon l'âge (%) -2024-



VI.1.2. Utilisation d'Internet selon le niveau d'étude

L'analyse du pourcentage de la population ayant utilisé Internet au cours des trois derniers mois révèle une corrélation positive entre le niveau d'instruction et l'usage d'Internet. La proportion des utilisateurs est plus élevée parmi les personnes ayant un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur, tandis qu'elle demeure faible chez les individus n'ayant reçu aucune instruction. Cette tendance est plus marquée en milieu urbain, où l'accès aux infrastructures numériques est plus développé, alors que le milieu rural enregistre encore des niveaux d'usage relativement faibles, notamment chez les femmes.

Tableau 46: Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude (%) -2024-

Niveau d'étude		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Tinghir	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	27,4	33,4	31,8	25,1	19,5	21,5	25,5	22,2	23,3
	Préscolaire moderne/traditionnel	17,1	12,1	14,8	8,1	4,7	6,4	10,2	6,2	8,3
	Primaire	41,5	42,2	41,9	33,5	28,2	31,0	35,4	31,5	33,6
	Secondaire collégial	75,1	70,0	72,9	65,5	44,9	57,7	68,0	52,5	61,9
	Secondaire qualifiant	89,8	85,7	87,8	82,8	70,8	77,4	85,3	76,3	81,2
	Supérieur	97,8	95,0	96,6	93,0	91,9	92,6	94,8	93,1	94,1
Drâa-Tafilalet	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	22,9	22,7	22,8	19,2	13,7	15,6	20,0	16,1	17,4
	Préscolaire moderne/traditionnel	18,2	16,0	17,2	6,0	4,5	5,3	10,8	9,0	9,9
	Primaire	38,5	40,5	39,5	29,8	24,8	27,4	32,7	30,3	31,5
	Secondaire collégial	71,4	66,9	69,4	59,9	42,6	53,3	64,2	53,3	59,8
	Secondaire qualifiant	87,6	85,5	86,6	76,6	66,6	72,1	82,4	76,9	79,9
	Supérieur	95,5	94,9	95,2	89,6	87,3	88,6	92,7	91,6	92,2

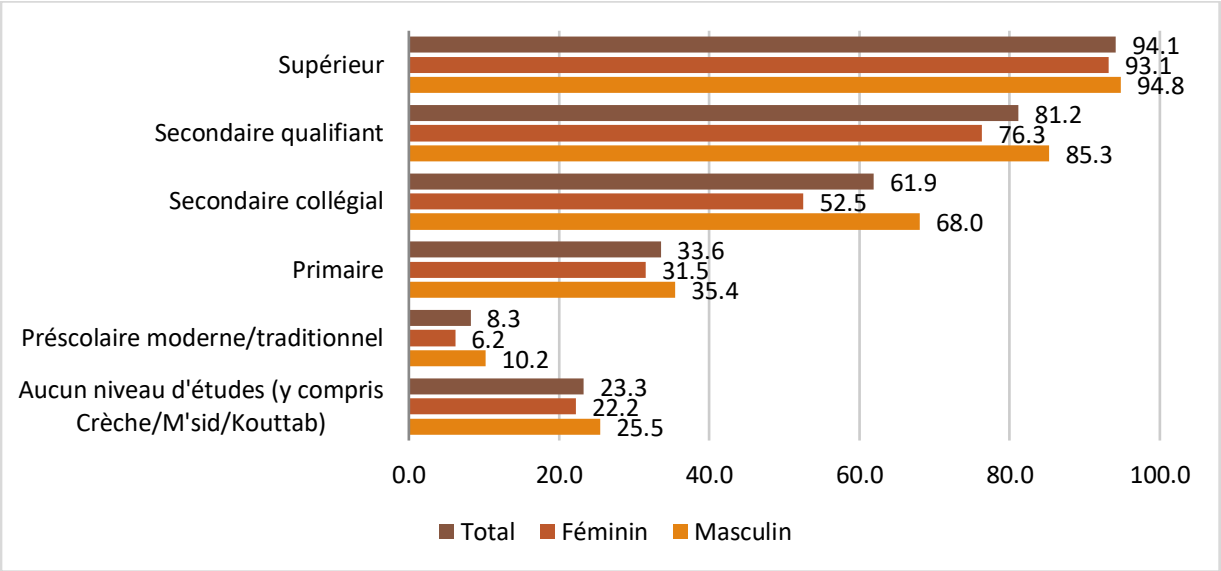
Source : HCP, RGPH 2024

Ainsi, dans la province de Tinghir, parmi les personnes sans niveau d'études, seuls 23,3% ont utilisé Internet récemment, contre 8,3% parmi celles ayant suivi un enseignement préscolaire

ou traditionnel. Cette proportion s'élève à 33,6% pour le niveau primaire, traduisant une adoption encore limitée des technologies numériques parmi les moins instruits. L'usage devient plus fréquent à partir du secondaire collégial avec 61,9% d'utilisateurs, puis grimpe à 81,2% pour le secondaire qualifiant. Il atteint son maximum parmi les diplômés du supérieur, où plus de neuf personnes sur dix (94,1%) ont accédé à Internet récemment.

Les écarts entre milieux de résidence restent notables : les habitants des zones urbaines affichent systématiquement des taux plus élevés que ceux du milieu rural, quelle que soit la catégorie d'instruction. De même, les différences entre sexes sont relativement faibles dans les milieux urbains mais plus marquées en zones rurales, au profit des hommes.

Figure 24 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la province de Tinghir selon le niveau d'étude (%) -2024-



VI.2. Accès aux moyens numériques

VI.2.1. Possession d'un téléphone mobile personnel

L'équipement en téléphone mobile personnel est largement répandu au sein de la population provinciale. Cet indicateur témoigne d'un taux de pénétration élevé, aussi bien en milieu urbain que rural. Cependant, on observe un écart modéré entre les sexes, les hommes étant légèrement plus équipés que les femmes. Cette généralisation du téléphone mobile, même dans les zones rurales, illustre la démocratisation de l'accès à la communication numérique, facilitée par la couverture des réseaux mobiles et la baisse du coût des appareils.

Tableau 47 : Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%) 2024

Sexe	Tinghir			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	72,5	67,2	68,5	73,1	68,1	70,0	77,5	69,0	74,3
Féminin	66,8	54,1	57,3	68,5	55,7	60,4	74,1	51,3	65,9
Total	**69,5**	**60,5**	**62,7**	**70,8**	**61,8**	**65,1**	**75,8**	**60,2**	**70,0**

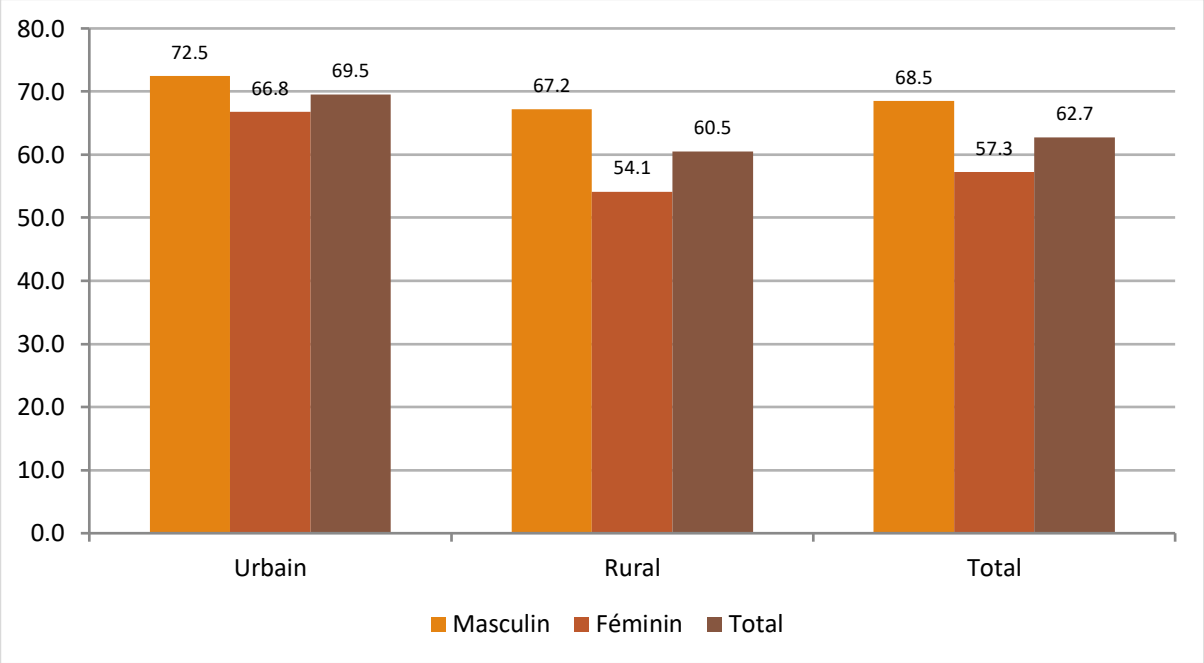
Source : HCP, RGPH 2024

L'analyse des données montre que la possession d'un téléphone mobile personnel est largement répandue dans la province de Tinghir, avec un taux global de 62,7% parmi la population. Toutefois, des disparités notables persistent selon le milieu de résidence et le sexe.

En effet, la possession est plus élevée en milieu urbain (69,5%) qu'en milieu rural (60,5%), traduisant un meilleur accès aux équipements de communication dans les villes. De plus, les hommes affichent des taux plus élevés (68,5%) que les femmes (57,3%), écart qui se creuse davantage en zones rurales, où 67,2% des hommes disposent d'un téléphone mobile personnel contre seulement 54,1% des femmes.

Ces résultats confirment que, malgré la forte diffusion du mobile dans l'ensemble de la population, les inégalités territoriales et de genre demeurent significatives, notamment dans les zones rurales, où les contraintes économiques et sociales limitent encore l'accès des femmes aux technologies de communication.

Figure 25 : Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%) dans la province de Tinghir -2024-



VI.2.2. Possession d'un ordinateur personnel

La possession d'un ordinateur personnel reste en revanche plus limitée, et se concentre principalement dans les zones urbaines. Les disparités selon le niveau d'instruction et le sexe sont plus importantes : les ménages dont les membres ont un niveau d'éducation élevé sont plus susceptibles de posséder un ordinateur. Cette situation reflète les inégalités d'accès aux outils informatiques, particulièrement marquées entre les milieux de résidence, et souligne la nécessité de renforcer les politiques d'inclusion numérique.

Tableau 48 : Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%) -2024-

Sexe	Tinghir			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	12,6	3,9	6,0	12,0	3,4	6,5	13,0	2,0	8,8
Féminin	6,1	1,7	2,8	6,5	1,6	3,4	9,2	1,4	6,4
Total	**9,2**	**2,8**	**4,4**	**9,2**	**2,5**	**4,9**	**11,0**	**1,7**	**7,6**

Source : HCP, RGPH 2024

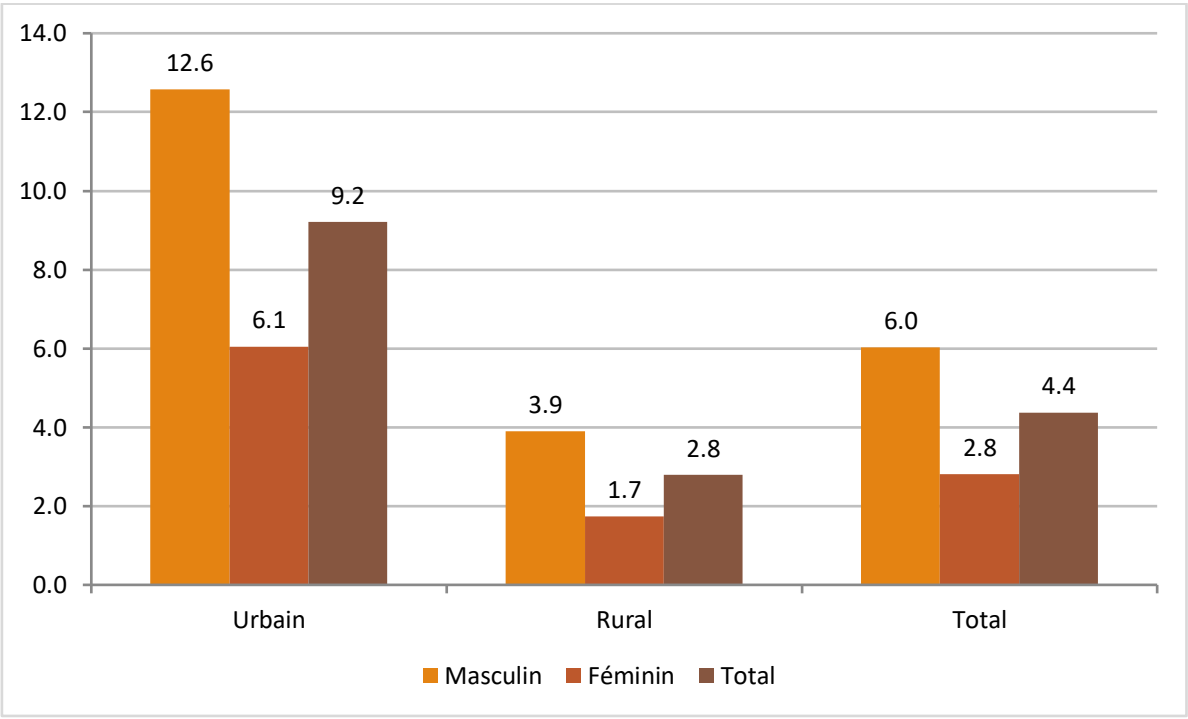
L'analyse des données montre que la possession d'un ordinateur personnel demeure relativement limitée dans la province, avec un taux global de 4,4% parmi la population. Cette proportion traduit un niveau d'équipement encore faible, en particulier dans les zones rurales.

En effet, la possession d'un ordinateur est nettement plus élevée en milieu urbain (9,2%) qu'en milieu rural (2,8%), illustrant les disparités persistantes d'accès aux équipements informatiques entre les villes et les campagnes.

Les écarts entre les sexes sont également notables : 6% des hommes disposent d'un ordinateur personnel, contre seulement 2,8% des femmes. Cette différence se creuse davantage en milieu rural, où 3,9% des hommes possèdent un ordinateur contre 1,7% des femmes.

Ces résultats confirment la faible diffusion des outils informatiques dans la province, en particulier parmi les femmes rurales. Ils traduisent l'impact des contraintes économiques, éducatives et technologiques sur l'accès aux équipements numériques, soulignant ainsi la nécessité de renforcer les politiques d'inclusion digitale et d'accès équitable aux technologies de l'information.

Figure 26: Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%) dans la province de Tinghir -2024-



DÉFINITIONS DES CONCEPTS

DEFINITIONS DES CONCEPTS

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) :

Ensemble des opérations qui consistent à collecter, à exploiter, à analyser et à publier les données démographiques et socioéconomiques et les conditions d'habitat, se rapportant à la date de référence du Recensement, à l'ensemble de la population résidente du Royaume du Maroc.

Date de référence du Recensement :

Le 1er septembre 2024.

Population légale :

Ensemble des personnes résidant sur le territoire national à la date de référence du Recensement, ou ayant l'intention d'y résider, pour une durée d'au moins 6 mois. La population légale est constituée de : la population municipale et la population comptée à part.

Population municipale :

Ensemble des personnes sédentaires (ayant leur résidence habituelle dans un logement), des personnes nomades et des personnes sans-abri.

Population comptée à part :

Ensemble des personnes contraintes de vivre en communauté dans des établissements spécifiques pour raisons professionnelles, sociales ou sanitaires, à savoir :

- Les soldats, les gendarmes et les agents des forces auxiliaires vivant dans les casernes, les quartiers, les camps militaires et assimilés ;
- Les travailleurs logés dans les baraques de chantiers des travaux publics et n'ayant pas de résidence habituelle ;
- Les détenus dans les prisons ;
- Les personnes vivant dans les maisons de bienfaisance, dans les maisons de retraite, dans les maisons d'éducation surveillée, dans les centres de protection de l'enfance et dans les zaouïas ;
- Les personnes hospitalisées pendant au moins 6 mois.

Âge :

Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial :

Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire : État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage civil ou coutumier.
- Marié.e : État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, civil ou coutumier, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.
- Divorcé.e : État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.
- Veuf.ve : État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen singulier au mariage :

Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Naissance vivante :

Nouveau-né ayant manifesté des signes de vie, tels que le premier cri, la respiration et les battements cardiaques, par opposition au mort-né.

Indicateur conjoncturel de fécondité :

Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Descendance finale des femmes :

Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement. En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans.

Personne en situation de handicap :

Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

Taux de prévalence du handicap :

Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Population scolarisée en 2023/2024 :

Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 :

Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire. Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement.

Moyenne d'années de scolarisation dans l'enseignement général :

Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements.

Espérance de scolarisation dans l'enseignement général :

Nombre d'années de scolarisation dans l'enseignement général qu'aurait un enfant en âge d'entrée à l'école s'il connaissait, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées durant l'année scolaire 2023/2024.

Analphabète :

Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus :

Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Population active de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.
La population active est constituée :

- Population active occupée de 15 ans et plus : Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc. Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

- Chômeurs : Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail. Deux catégories de chômeurs sont à distinguer : les chômeurs n'ayant jamais travaillé et Les chômeurs ayant déjà travaillé.

Population inactive de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas. Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont : les femmes au foyer, les élèves et les étudiants, les rentiers, les retraités, les infirmes et les malades, les personnes âgées ; et les autres inactifs non classés ailleurs.

Taux d'activité des 15 ans et plus :

Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage :

Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel :

Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle. Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

- Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.
- Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent.
- Salarié du secteur public : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.). En échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature.
- Salarié du secteur privé : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.).
- Aide familial : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.
- Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.

- Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.
- Autre.

Ménage :

Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté. Le ménage peut être :

- Un ménage sédentaire : Ménage résidant habituellement dans un logement.
- Un ménage nomade : Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.
- Un ménage sans-abri : Ménage n'ayant pas de toit et contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages :

Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement :

Local occupé par un ménage à titre de résidence principale. Les logements sont catégorisés selon plusieurs types : Villa / Étage de villa, Appartement, Maison marocaine, Maison sommaire / Bidonville, Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole) et Autre.

Pièce d'habitation :

Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.). Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation.

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation :

Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement :

Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale. Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser) de son logement.
- Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.
- Autre.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

ANNEXE

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024
Région : Drâa-Tafilalet
Province : TINGHIR

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population										
Désignation		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population municipale		38 290	40 604	78 894	119 718	124 173	243 891	158 008	164 777	322 785
Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux (Effectif)	0-4 ans	3 481	3 360	6 841	12 151	11 396	23 547	15 632	14 756	30 388
	5-9 ans	4 251	4 029	8 280	14 485	13 609	28 094	18 736	17 638	36 374
	10-14 ans	4 379	3 973	8 352	14 683	14 048	28 731	19 062	18 021	37 083
	15-19 ans	3 064	3 090	6 154	11 090	10 939	22 029	14 154	14 029	28 183
	20-24 ans	2 214	2 865	5 079	8 304	8 533	16 837	10 518	11 398	21 916
	25-29 ans	2 208	2 762	4 970	8 168	8 569	16 737	10 376	11 331	21 707
	30-34 ans	2 686	3 026	5 712	8 122	8 671	16 793	10 808	11 697	22 505
	35-39 ans	2 796	3 080	5 876	7 356	7 825	15 181	10 152	10 905	21 057
	40-44 ans	2 613	2 809	5 422	6 748	7 361	14 109	9 361	10 170	19 531
	45-49 ans	2 218	2 472	4 690	5 493	6 245	11 738	7 711	8 717	16 428
	50-54 ans	2 002	2 115	4 117	4 692	5 527	10 219	6 694	7 642	14 336
	55-59 ans	1 560	1 868	3 428	3 788	4 824	8 612	5 348	6 692	12 040
	60-64 ans	1 538	1 691	3 229	3 796	4 977	8 773	5 334	6 668	12 002
	65-69 ans	1 275	1 169	2 444	3 588	3 871	7 459	4 863	5 040	9 903
	70-74 ans	920	929	1 849	3 187	3 182	6 369	4 107	4 111	8 218
	75 ans ou plus	1 085	1 366	2 451	4 067	4 596	8 663	5 152	5 962	11 114
Répartition de la population selon les groupes d'âges (Effectif)	Moins de 5 ans	3 481	3 360	6 841	12 151	11 396	23 547	15 632	14 756	30 388
	5 à 6 ans	1 658	1 566	3 224	5 653	5 275	10 928	7 311	6 841	14 152
	7 à 12 ans	5 262	4 831	10 093	17 850	16 957	34 807	23 112	21 788	44 900
	13 à 15 ans	2 446	2 285	4 731	8 159	7 863	16 022	10 605	10 148	20 753
	16 à 18 ans	1 801	1 859	3 660	6 638	6 610	13 248	8 439	8 469	16 908
	19 à 25 ans	3 158	3 957	7 115	11 904	12 101	24 005	15 062	16 058	31 120
	26 à 29 ans	1 791	2 221	4 012	6 526	6 892	13 418	8 317	9 113	17 430
	30 ans et plus	18 693	20 525	39 218	50 837	57 079	107 916	69 530	77 604	147 134
Répartition (%) de la population selon l'enregistrement à l'état civil	Oui	99,67	99,53	99,60	99,47	99,25	99,36	99,52	99,32	99,42
	Non	0,32	0,45	0,39	0,50	0,72	0,61	0,46	0,66	0,56
	Non, nouveau-né	0,01	0,02	0,01	0,03	0,02	0,03	0,02	0,02	0,02
	ND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pourcentage des jeunes célibataires selon le groupe d'âge quinquennal (%)	15-19 ans	99,87	96,21	98,03	99,94	94,69	97,33	99,92	95,02	97,48
	20-24 ans	98,37	62,79	78,30	97,77	54,99	76,09	97,90	56,95	76,60
	25-29 ans	82,11	29,98	53,14	80,66	25,74	52,54	80,97	26,78	52,68
Taux de célibat définitif à 55 ans (%)		4,65	9,54	7,24	2,64	4,17	3,46	3,23	5,71	4,55
Effectif des personnes âgées de 15 ans et plus qui se sont mariées pour la première fois avant 18 ans		395	6 815	7 210	1 218	18 237	19 455	1 613	25 052	26 665

Désignation			Urbain			Rural			Total		
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Femmes âgées de 15 ans et plus qui se sont mariées avant 18 ans	Répartition (%) selon le groupe d'âges	15-17 ans		0,12			0,26			0,22	
		18-19 ans		0,41			0,77			0,67	
		20-24 ans		2,45			3,78			3,42	
		25-29 ans		4,75			6,59			6,09	
		30-34 ans		5,02			5,94			5,69	
		35-39 ans		5,00			5,07			5,05	
		40-44 ans		6,15			6,60			6,47	
		45-49 ans		8,29			7,98			8,07	
		50-54 ans		9,23			8,95			9,03	
		55-59 ans		11,96			10,04			10,56	
		60-64 ans		13,41			12,04			12,41	
		65-69 ans		10,01			9,74			9,81	
		70-74 ans		8,60			8,42			8,47	
		75 ans et plus		14,60			13,83			14,04	
	Répartition (%) selon le niveau scolaire	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)		70,21			79,23			76,74	
		Préscolaire moderne/traditionnel		0,15			0,29			0,25	
		Primaire		18,84			15,09			16,12	
		Secondaire collégial		7,83			4,18			5,19	
		Secondaire qualifiant		2,58			0,99			1,43	
		Supérieur		0,39			0,22			0,27	
	Répartition (%) selon l'état matrimonial	Marié.e		66,85			73,46			71,66	
		Divorcé.e		8,04			5,30			6,04	
		Veuf.ve		25,11			21,24			22,29	
Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus (%)		Total	10,68	31,27	21,40	24,67	45,76	35,55	21,21	42,12	32,02
		10-14 ans	1,26	1,09	1,18	3,09	3,87	3,47	2,67	3,26	2,96
		15-19 ans	0,84	1,42	1,13	3,14	5,39	4,25	2,64	4,51	3,57
		20-24 ans	1,40	2,09	1,79	6,80	12,54	9,71	5,67	9,92	7,88
		25-29 ans	1,91	6,86	4,66	10,44	20,99	15,84	8,62	17,55	13,28
		30-34 ans	4,99	9,25	7,25	13,05	31,47	22,56	11,05	25,72	18,68
		35-39 ans	6,43	21,59	14,38	22,63	50,02	36,75	18,17	41,99	30,51
		40-44 ans	9,26	35,33	22,77	32,14	65,86	49,73	25,75	57,43	42,25
		45-49 ans	14,95	43,55	30,02	37,65	77,25	58,71	31,12	67,69	50,52
		50-54 ans	15,39	55,06	35,77	37,80	84,42	63,02	31,10	76,29	55,19
		55-59 ans	14,99	71,13	45,58	49,70	90,85	72,75	39,58	85,34	65,02
		60 ans et plus	34,86	88,13	62,39	69,15	96,31	83,59	60,66	94,37	78,47
Répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'étude		Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	17,00	46,99	32,81	38,43	66,94	53,45	32,83	61,72	48,05
		Préscolaire moderne/traditionnel	0,50	0,23	0,35	0,43	0,25	0,33	0,44	0,24	0,34
		Primaire	28,39	23,31	25,71	27,83	20,85	24,15	27,97	21,49	24,56
		Secondaire collégial	22,13	12,81	17,22	17,69	6,20	11,64	18,85	7,93	13,10
		Secondaire qualifiant	12,90	8,48	10,57	6,26	2,66	4,37	8,00	4,18	5,99
		Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	19,08	8,18	13,34	9,36	3,10	6,06	11,91	4,43	7,97
Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général pour la population âgée de 25 ans et plus			8,20	4,74	6,38	5,00	2,37	3,62	5,84	2,99	4,34

Désignation			Urbain			Rural			Total		
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Répartition (%) de la population âgée de 6 ans et plus selon le type de l'établissement de l'enseignement préscolaire		Oui établissement moderne publique	25,36	23,49	24,39	16,47	14,85	15,64	18,65	17,00	17,80
		Oui établissement moderne privée	12,13	10,43	11,25	4,17	3,72	3,94	6,12	5,38	5,74
		Oui établissement traditionnel	23,86	13,93	18,72	11,77	6,85	9,25	14,73	8,61	11,59
		Non	38,65	52,15	45,64	67,59	74,58	71,17	60,50	69,01	64,87
Usage des technologies de l'information et de la communication pour la population âgée de 5 ans et plus	Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois (%)	5-14 ans	23,90	21,12	22,56	9,57	7,69	8,65	12,84	10,70	11,80
		15 ans et plus	74,45	62,23	68,00	60,32	39,58	49,52	63,85	45,37	54,20
	Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude (%)	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	27,44	33,43	31,84	25,14	19,49	21,48	25,45	22,21	23,30
		Préscolaire moderne/traditionnel	17,08	12,06	14,84	8,13	4,72	6,45	10,22	6,19	8,27
		Primaire	41,55	42,19	41,86	33,54	28,21	30,97	35,43	31,53	33,55
		Secondaire collégial	75,09	69,97	72,88	65,50	44,92	57,66	67,99	52,51	61,87
		Secondaire qualifiant	89,80	85,65	87,85	82,77	70,78	77,37	85,26	76,31	81,16
		Supérieur	97,77	94,99	96,64	92,99	91,94	92,59	94,77	93,15	94,14
	Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%)		72,48	66,79	69,54	67,19	54,13	60,51	68,48	57,27	62,73
	Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%)		12,58	6,05	9,21	3,90	1,73	2,79	6,02	2,81	4,37
Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus (%)		Total	68,66	11,07	38,26	63,99	5,81	33,70	65,16	7,16	34,86
		15-19 ans	12,37	2,36	7,34	21,94	3,48	12,77	19,87	3,23	11,59
		20-24 ans	50,78	18,59	32,62	59,40	10,99	34,87	57,59	12,90	34,34
		25-29 ans	86,90	21,66	50,64	84,14	13,27	47,85	84,72	15,31	48,49
		30-34 ans	95,79	18,60	54,87	93,93	9,12	50,14	94,39	11,57	51,34
		35-39 ans	95,19	17,22	54,31	92,96	5,84	48,05	93,57	9,06	49,80
		40-44 ans	95,52	11,45	51,95	90,88	5,50	46,33	92,18	7,15	47,89
		45-49 ans	95,84	11,13	51,13	90,84	4,58	44,94	92,28	6,44	46,71
		50-54 ans	92,34	7,35	48,67	87,41	3,86	42,21	88,89	4,82	44,06
		55-59 ans	83,45	5,29	40,86	77,42	3,77	36,16	79,18	4,20	37,50
		60 ans et plus	32,16	1,72	16,43	22,57	0,94	11,07	24,95	1,13	12,37
Taux de couverture médicale (%)			65,37	63,88	64,60	60,95	61,67	61,32	62,02	62,22	62,12
Taux de prévalence du handicap (%)		Total	3,70	2,77	3,22	5,08	5,15	5,12	4,75	4,56	4,65
		Moins de 15 ans	2,59	1,24	1,94	2,31	2,00	2,16	2,37	1,83	2,11
		15-59 ans	2,09	1,36	1,70	3,20	2,80	2,99	2,92	2,42	2,66
		60 ans et plus	13,59	12,76	13,16	21,10	22,24	21,70	19,24	19,99	19,64

Caractéristiques démographiques et socio-économiques des chefs de ménages										
Désignation		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Effectif		13 898	3 622	17 520	35 305	9 298	44 603	49 203	12 920	62 123
Age quinquennal (%)	10-14 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	15-19 ans	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	20-24 ans	0,7	2,0	0,9	0,5	1,5	0,7	0,5	1,6	0,8
	25-29 ans	2,8	4,4	3,1	2,0	3,7	2,3	2,2	3,9	2,5
	30-34 ans	7,2	5,1	6,8	5,6	4,7	5,4	6,1	4,8	5,8
	35-39 ans	10,4	7,3	9,8	9,1	6,4	8,5	9,4	6,6	8,9
	40-44 ans	12,2	9,3	11,6	11,6	8,4	11,0	11,8	8,6	11,1
	45-49 ans	12,2	10,1	11,8	11,7	9,4	11,2	11,9	9,6	11,4
	50-54 ans	12,1	10,6	11,8	11,4	10,0	11,1	11,6	10,2	11,3
	55-59 ans	10,1	10,3	10,1	9,9	10,1	9,9	9,9	10,1	10,0
	60-64 ans	10,4	11,7	10,6	10,2	11,5	10,5	10,3	11,5	10,5
	65-69 ans	8,8	9,3	8,9	9,7	10,4	9,8	9,4	10,1	9,6
	70-74 ans	6,3	8,8	6,8	8,5	10,3	8,9	7,9	9,8	8,3
	75 ans ou plus	6,8	11,1	7,7	9,7	13,7	10,6	8,9	12,9	9,7
Etat matrimonial (%)	Célibataire	6,2	11,8	7,3	3,6	7,1	4,3	4,3	8,4	5,2
	Marié	91,6	29,3	78,7	94,7	35,6	82,4	93,8	33,9	81,3
	Divorcé	1,3	17,0	4,6	0,7	11,0	2,8	0,9	12,7	3,3
	Veuf	1,0	41,8	9,4	1,0	46,3	10,4	1,0	45,0	10,2
Taux de prévalence du handicap (%)		4,8	7,3	5,4	9,6	13,7	10,5	8,2	11,9	9,1
Niveau d'études dans l'enseignement général (%)	Taux d'analphabétisme (%)	18,5	61,5	27,9	47,7	80,1	54,9	39,4	74,9	47,3
	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	21,2	65,1	30,8	50,5	82,1	57,5	42,3	77,4	50,0
	Préscolaire moderne/traditionnel	0,6	0,4	0,6	0,6	0,3	0,6	0,6	0,3	0,6
	Primaire	31,5	17,8	28,5	28,1	10,2	24,1	29,0	12,3	25,3
	Secondaire collégial	17,1	5,1	14,5	11,9	2,8	9,8	13,3	3,4	11,2
	Secondaire qualifiant	12,2	4,3	10,4	4,1	0,7	3,4	6,4	1,7	5,3
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	17,4	7,3	15,2	4,8	3,9	4,6	8,3	4,9	7,6
Taux d'activité des 15 ans et plus (%)		75,6	19,9	63,4	65,7	7,3	52,7	68,5	10,8	55,7
Taux de chômage des 15 ans et plus (%)		12,7	17,0	13,0	19,9	7,3	19,5	17,6	12,3	17,4
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	Employeur	3,7	-	3,5	2,0	0,3	1,9	2,5	0,1	2,4
	Indépendant	30,9	18,3	30,1	29,6	26,3	29,4	30,0	22,4	29,7
	Salarié du secteur public	29,0	34,1	29,3	12,8	56,7	14,3	18,1	45,7	19,4
	Salarié du secteur privé	29,7	39,6	30,3	49,8	12,7	48,5	43,2	25,7	42,4
	Aide familial	0,1	-	0,1	0,0	1,9	0,1	0,1	1,0	0,1
	Apprenti	0,8	0,9	0,9	0,3	-	0,3	0,5	0,4	0,5
	Coopérateur/Associé	1,4	1,6	1,4	1,0	-	1,0	1,1	0,8	1,1
	Autre	4,4	5,6	4,4	4,5	2,1	4,4	4,4	3,8	4,4

Conditions d'habitation des ménages				
Désignation		Urbain	Rural	Total
Répartition des ménages sédentaires selon la taille (%)	Une personne	10,4	7,4	8,3
	2 personnes	12,2	10,0	10,6
	3 personnes	13,3	10,2	11,1
	4 personnes	18,0	13,4	14,7
	5 personnes et plus	46,1	59,0	55,4
Répartition des ménages sédentaires selon le type de logement (%)	Villa ou niveau de villa	1,2	0,1	0,4
	Appartement	1,8	0,1	0,6
	Maison marocaine traditionnelle	4,8	1,8	2,7
	Maison marocaine moderne	79,0	43,1	53,3
	Maison sommaire ou bidonville	0,0	0,2	0,2
	Logement en dur rural	11,4	47,6	37,3
	Logement en pisé rural	0,8	6,1	4,6
	Autres	0,9	1,0	1,0
Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%)	Une pièce	5,8	8,6	7,8
	2 pièces	25,7	27,1	26,7
	3 pièces	32,5	31,3	31,6
	4 pièces	17,1	19,0	18,5
	5 pièces et plus	18,9	14,1	15,5
Répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation du logement (%)	Propriétaire, copropriétaire	64,0	87,1	80,6
	Accédant à la propriété	1,1	0,7	0,8
	Locataire sans hypothèque	22,8	2,8	8,5
	Locataire avec hypothèque	1,6	0,3	0,7
	Logement de fonction	1,7	0,9	1,1
	Logé gratuitement	7,4	7,2	7,2
	Autres	1,4	1,0	1,1
Répartition des ménages sédentaires habitant dans un logement non raccordé à un réseau public d'eau potable selon leur mode d'approvisionnement (%)	Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	69,4	29,2	41,9
	Vendeur d'eau potable	0,5	1,0	0,8
	Puits ou matfia non équipé	13,9	31,5	25,9
	Source, oued ou ruisseau	1,2	19,5	13,7
	Autre source	14,9	18,8	17,6
Répartition des ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	Réseau public	57,6	3,8	19,0
	Fosse sceptique	28,0	30,1	29,5
	Puits perdu	12,2	58,9	45,7
	Dans la nature	1,8	5,2	4,3
	Autres	0,4	2,0	1,6

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⵡⵙⵙⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵣⵔⴼⵜ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

المديرية الجهوية درعة – تافيلالت
Direction Régionale Drâa-Tafilalet

RECENCEMENT
إحصاء ⵙⴽⴰⵏ
2024
قيمة بلادنا سكانها

E-mail : hcp.dr.errachidia@hcp.ma
Tél : 05-35-57-42-67 / 16-86
Fax : 05-35-79-09.-63
RUE TARGA , N° 20 , CENTRE VILLE
ERRACHIDIA
B.P : 88